Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 22 (1974)

Artikel: Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1972 et 1973

Autor: Sauter, Marc-R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-728447

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1972 et 1973

par Marc-R. Sauter

INTRODUCTION

1. Organisation de l'archéologie dans le canton. En complément de ce que nous avons dit dans notre précédente chronique nous pouvons souligner de nouveaux progrès dans la mise sur pied d'un service cantonal d'archéologie. C'est tout d'abord la nomination, en octobre 1972, de M. Charles Bonnet en qualité d'archéologue cantonal adjoint. Ainsi a été reconnue la part considérable qu'a prise notre collaborateur dans l'exploration et la sauvegarde de notre patrimoine archéologique.[1] C'est ensuite la prise en charge partielle par l'Etat des locaux aménagés à Satigny par M. Ch. Bonnet et mis à la disposition de l'archéologie cantonale, ce qui constitue un début d'implantation officielle du service cantonal d'archéologie.[2] Nous remercions les autorités cantonales – en premier lieu le conseiller d'Etat F. Picot, alors président du Département des Travaux publics [3] – de ces gestes qui démontrent l'intérêt qu'elles portent à nos préoccupations. Nous formons le vœu que puisse bientôt être attribué à ce qui n'a pas encore de titre officiel (service, bureau?) un secrétariat, vu la quantité de documentation et de matériel à administrer.

2. Relations avec le Musée d'art et d'histoire. Dès le début de 1972 la direction du musée a été confiée à M. Claude Lapaire. Nous saisissons cette occasion pour remercier son prédécesseur, le professeur Pierre Bouffard, pour la compréhension dont il a souvent fait preuve à l'égard de l'archéologie cantonale. M. Cl. Lapaire a dès son entrée en fonction manifesté sa volonté de collaboration étroite avec notre équipe. La nomination d'une assistante en archéologie préhistorique, Mademoiselle Yvette Mottier, qui a sans tarder établi les relations de coopération les meilleures, et le développement des laboratoires de conservation et de restauration des objets archéologiques, ont permis d'intensifier et de rendre plus efficace cette politique. Certes le délicat problème de la place disponible pour le matériel récolté au cours de nos fouilles est encore ouvert, mais la réorganisation profonde du musée qui est projetée permet d'espérer qu'on lui trouvera bientôt une solution.

3. Prospection photographique aérienne. Grâce à un heureux concours de circonstances il a été possible d'entreprendre dès 1972 une exploration photographique aérienne systématique du canton. On sait que cette méthode permet de pratiquer une prospection des sites archéologiques ou de certains d'entre eux, à condition de réunir les conditions nécessaires à la mise en évidence de ce que cache la surface du sol lorsqu'on la regarde à hauteur d'homme .[4] Ces conditions d'ordre météorologique, agronomique, technique, etc., exigent une formation spéciale. C'est la collaboration active de M. Roland Itié, qui a acquis une telle formation, et de M. Daniel Paunier qui a permis de commencer une telle prospection. Encore à ses débuts, elle doit permettre de compléter la carte archéologique du sol genevois avant que l'urbanisation rapide d'un canton à la faible surface n'ait détruit une partie des vestiges encore en place. Elle aura aussi pour avantage d'exercer une surveillance plus efficace des zones d'intérêt archéologique menacées. En outre en cas de fouilles – qu'il ne saurait être question d'entreprendre partout –

cela donnera la possibilité de choisir les sites à examiner et d'économiser les frais de sondages préliminaires, puisque la situation topographique des vestiges est connue au départ. Nous donnons la parole à M. D. Paunier pour son rapport sur le travail qu'il a dirigé, et dont nous tenons à souligner que, grâce au désintéressement de M. R. Itié et au sien, il a coûté fort peu à la collectivité.[5]

« C'est à la suite du survol du site de Bernex en 1971 avec l'hélicoptère de la protection civile que l'idée nous est venue d'étendre le champ de nos investigations et d'entreprendre à titre expérimental une couverture aérienne systématique d'une partie du canton.

Nos vols, qui ont débuté en février 1972, ont été effectués sur un petit avion à ailes hautes de type Cessna auquel la porte avait été enlevée pour faciliter la prise de vue, avec un pilote professionnel qui suivait un plan de vol établi sur une carte au 1:25 000. On peut noter que si la présence d'un aéroport à Cointrin offre un grand avantage pour l'emploi d'un avion disponible à toute heure et pratiquement à pied d'œuvre, l'importance du trafic aérien et le respect des couloirs de sécurité ne vont pas sans poser quelques problèmes d'altitude et de cheminement selon les vents ou les zones photographiées. Une fois développées, les photographies sont reportées sur une carte du canton au 1:25 000

Figure 1. Photographie aérienne d'un site archéologique sur la commune d'Avusy, prise en juillet 1972 à environ 850 m d'altitude. Cet agrandissement montre dans un champ de blé deux types de structure: au centre deux cercles plus ou moins complets avec des taches et des lignes, probablement pré - ou protohistoriques, mais difficiles à interpréter; plus à gauche, moins visible, un plan de construction probablement romaine (au sol on y a trouvé quelques débris confirmant cette interprétation) (photo R. Itié).

avec leur numéro et au verso de chacune d'elle figurent tous les renseignements utiles tels que n° de film, date, altitude, température, coordonnées, contrôles au sol, etc. Chaque site identifié fait l'objet de plusieurs fiches: commune, numéros des photographies qui le concernent, rapports de visites sur le terrain, échantillons récoltés, bibliographie, conclusions provisoires, contrôles à effectuer, etc. Les échantillons eux-mêmes (tuiles, tessons, etc.) sont soigneusement classés selon la date et les sites. Parallèlement, il faut faire un travail de recherche et de comparaison sur les photographies aériennes du Service topographique fédéral, les documents anciens, les cadastres... Comme le sol homogène du bassin genevois n'offre pas des conditions particulièrement favorables à la prospection aérienne et que les modifications du paysage dues à la main de l'homme ont entraîné la disparition d'une grande partie des traces décelables par avion, nous avons essayé de trouver une solution technique capable de mettre en valeur des indices trop atténués pour être perçus par la vision humaine. Grâce à notre photographe, M. R. Itié, dont les recherches au niveau de la chimie photographique ont fait l'admiration des spécialistes, un procédé de prises de vue en couleurs a été mis au point après une période d'essais consacrés à la photographie en noir et blanc.

Entre le 1er février 1972 et le 20 octobre 1973, une dizaine de vols ont été effectués représentant une durée de 6 h. 30; la moitié d'entre eux ont été consacrés à l'observation de sites déjà reconnus au cours d'une campagne précédente de manière à obtenir si possible des plans plus complets et de préciser peu à peu les conditions les meilleures pour les prises de vue, compte tenu de la nature des sols, des cultures et des conditions climatiques. La zone étudiée s'étend entre Satigny, Dardagny, Chancy, Sézegnin, Compesières et la presqu'île de Loëx; un vol de reconnaissance a été effectué dans la région de Vandœuvres-Meinier. A fin 1973, notre fichier comprenait quatre-vingt-sept sites se répartissant comme suit: quarante-quatre sites gallo-romains repérés par photographie et attestés par des découvertes de surface indubitables; six sites gallo-romains, repérés non par la couverture aérienne, mais par recoupement sur le terrain: la régularité de la répartition des habitats est telle qu'il est possible parfois de localiser un site sur une carte... Tous ces sites sont également attestés par des découvertes de surface; cinq sites de l'époque médiévale (mottes, villages disparus); deux sites protohistoriques (cercles non contrôlés); enfin une trentaine de sites dont les traces sont encore indéterminées et qu'il faudra encore contrôler par de nouvelles photographies et des prospections de surface. La figure 1 donne un exemple d'un ensemble de structures d'époques diverses mises ainsi en évidence, avec une première interprétation (Avusy).

En conclusion, on peut affirmer que le bilan de deux années de recherches est prometteur; si des années de travail sont encore nécessaires pour arriver à des conclusions définitives, on ne peut que souhaiter que l'accélération des phénomènes qui modifient notre paysage et notre sol nous laissera tout de même suffisamment de temps pour mener à terme une tâche difficile mais dont la nécessité devrait être reconnue par tous ceux qui protestent de leur attachement à notre patrimoine culturel ».

Inventaire [6]

I. LA VILLE [7]

A. Rive gauche

1. Rue de l'Eveché, 3. *Ancien Casino ou Théâtre de la Cour Saint-Pierre. Niveaux de La Tène et de l'époque romaine et fondations médiévales.* (coord. env. 500.420/117.500, alt. env. 390 m). L'immeuble en question, qui occupait un vaste espace entre la rue de l'Evêché et le passage de Monnetier, a été démoli (sauf la façade) en 1972. Il n'a pas été possible de procéder à des fouilles systématiques pour lesquelles manquaient le temps, les moyens financiers et le personnel. Toutefois, vu l'intérêt de cet emplacement, sur la pente nord de l'oppidum et sous lequel apparurent très vite des murs de fondation, le chantier de démolition de terrassement et de sondages profonds en puits a été suivi, d'avril à juin, sutout par MM. Ch. Bonnet et D. Paunier, qui ont pu faire un certain nombre d'observations et récolter du matériel [8] (figure 2).

Un certain nombre de fondations de maisons attribuables au Moyen Age pourraient avoir

appartenu aux maisons d'habitation des chanoines du Chapitre de Saint-Pierre, telles qu'elles figurent sur le plan du quartier du grand cloître capitulaire établi par L. Blondel.[9] Selon M. P. Bertrand,[10] les maisons, après avoir passé, dès la Réforme, entre plusieurs mains, furent démolies en 1693. Contrairement à notre attente, il n'a pas été possible de reconnaître le tracé de l'enceinte réduite du Bas-Empire, que L. Blondel signalait en 1953,[11] sur la foi de « plusieurs blocs taillés au moment de sa restauration», dans la cave de l'immeuble en cause.

Grâce à la collaboration des ouvriers, il a été possible de recueillir dans des sondages profonds des matériaux archéologiques romains, où figurent des éléments de La Tène. Sur la couche de sable stérile de la colline, M. D. Paunier a reconnu des fragments de vases peints, de tradition gauloise, datables du premier quart du Ier siècle ap. J.-C., et une fibule à ressort nu (type Hofheim 81) de l'époque préflavienne. En outre, il a identifié un fragment de fond de plat à pâte lie-de-vin et vernis noir avec reflets métalliques (type A de Lamboglia),[12] qui est sans nul doute un exemple de véritable poterie campanienne importée d'Italie vers 150-100 av. J.-C. Cette pièce est d'autant plus intéressante que les autres tessons « campaniens » découverts à Genève[13] proviennent certainement d'ateliers secondaires non encore identifiés (Méditerranée, Gaule?) et n'entrent dans aucune des catégories définies par N. Lamboglia.

2. Taconnerie – Cour-Saint-Pierre. Sépulture médiévale. (coord. 500.400/117.460, alt. 401 m). En décembre 1972, à l'occasion de l'ouverture d'une tranchée pour la pose d'une canalisation à 1 m au sud du bord du trottoir de la chapelle des Macchabées, est apparu un squelette (probablement masculin) en place, que les ouvriers ont enlevé. A en croire le plan de l'enceinte capitulaire publié par L. Blondel[14] cette sépulture en pleine terre doit avoir fait partie du cimetière de Sainte-Croix, à l'intérieur de cette enceinte, et non du cimetière paroissial de N.-D. la Neuve (futur Auditoire).

3. Rue de l'Hôtel-de-Ville 11. Canalisation. (coord. 500.410/117.370, alt. 399 m). En juin 1972, la pose d'un tuyau dans la cour de cet immeuble (cour dont, rappelons-le, le mur nord montre en partie l'appareil de l'enceinte du Bas-Empire), a mis au jour, à 0,40 m de profondeur, un caniveau en U taillé dans des blocs calcaires de longueur inégale (1,05-1,80 m env.) liés par un mortier brun terreux. Long de 11,50 m ce canal, dont la largeur oscille entre 0,07 m et 0,27 m et la profondeur de 0,14 m à 0,23 m, et qui a été observé sur 11,50 m, traverse la cour en diagonale, selon l'orientation NE-SW. Vers l'angle NE il fait un coude pour s'articuler sur un sac en pierre à couvercle (remplacé). Il s'agit probablement d'un caniveau d'âge historique; par sa facture soignée, il pourrait faire penser au XVIIIe siècle ou au début du XIXe siècle. Il a été laissé en place, un tuyau de ciment étant posé dans le caniveau.

4. Promenade Saint-Antoine. Mur. (coord. 500.520/117.225, alt. env. 400 m). Une longue tranchée creusée en mars 1973 le long de la promenade, près du trottoir, a traversé des murs. Nous avons repéré l'un d'eux, épais de 1,50 m, qui se trouvait dans l'axe de la façade côté rue Maurice de l'immeuble nº 20 de la promenade. Il était donc perpendiculaire à la courtine reliant les bastions du Pin (1546) et de Saint-Antoine, à 35 m du NE de l'orillon du boulevard de Saint-Christophe.[15] Le segment observé (et détruit) était trop court pour qu'il soit possible d'en saisir la signification.

5. Rue Beauregard 3 – rue Tabazan. Enceinte médiévale et tour Beauregard (coord. env. 500.385/117.185, alt. env. 395 m). Lors du creusement d'une tranchée à l'ouest de la maison nº 3 de la rue Beauregard, un mur est apparu que M. A. Duckert[16] a observé et qui pourrait avoir appartenu à la tour Beauregard de l'enceinte médiévale. La rapidité des travaux nous a empêchés de faire les constatations et mesures nécessaires. L. Blondel avançait en 1960 que « le mur d'enceinte du Moyen Age en remontant la rue Beauregard aboutissait à une tour circulaire située sous la maison formant la pointe entre cette rue et la rue Tabazan (rue Beauregard 3).»[17] Cette tour, appelée aussi tour des Ladres, aurait été reconstruite en 1428.[18]

6. Temple de la Madeleine (coord. env. 500.480/117.540, alt. env. 380 m).[19] Les fouilles ont repris en 1972 et 1973 dans les fondations des premières églises dont Camille Martin n'avait exploré qu'une partie. La complexité des vestiges plus ou moins bien conservés a obligé à prolonger ce travail, qui ne s'est achevé qu'en 1974, arbitrairement du reste, car il reste encore certains secteurs médiévaux à sonder, et de toute manière les niveaux et les fondations d'époque romaine ont été presque entièrement laissés en place. Nous réservons à notre prochaine chronique un résumé de l'ensemble des résultats qui auront été obtenus là. Disons pour le moment que, pour reprendre les termes employés par Ch. Bonnet,[20] « il a été possible de mieux définir les datations et le plan des premiers édifices. L'existence d'une église funéraire du VIe siècle semble assurée. Elle a été construite en deux étapes et le type de son architecture est rare dans notre pays.» [21] De nouvelles tombes sont apparues, qui, ajoutées à celles déjà connues, permettraient d'établir une chronologie précise pour le haut Moyen Age. Tout démontre que le centre religieux de La Madeleine a, à cette époque, joué un rôle important. Il sera intéressant de voir si cela s'explique par sa position dans le quartier du port.

7. Molard. Démolition de la Maison Caille (coord. 500.390/117.700, alt. 374 m). Après de longues et ardentes discussions, controverses et polémiques dont il faut retenir ce qu'elles ont démontré de l'attachement des habitants de Genève au visage traditionnel de leur cité, la décision fut prise, en 1972, de démolir les deux immeubles nos 7 et 9 de la place du Molard, situées sur le côté est et au sud de la rue Neuve-du-Molard. A la suite des multiples démarches entreprises il a été possible d'obtenir qu'une

Figure 2. Genève, rue de l'Evêché. Théâtre de la Cour Saint-Pierre. Fondations de maisons médiévales (photo J.-B. Sevette).

partie des façades soient reconstruites en utilisant les matériaux démontés. Mais force est de reconnaître que cette solution de secours, si elle conserve à peu près l'harmonie de la place, est loin d'être idéale, puisque l'enveloppe ainsi conservée cache un contenu complètement différent de l'ancien. La seule consolation est de savoir que la balustrade de fer forgé de l'escalier, de style Louis XIV, ainsi que les boiseries d'un salon Jean-Jacquet, ont été prélevées pour être offertes à la Ville de Genève.[22]

Le problème de la préservation du visage et de l'esprit du Molard, dont il n'est pas nécessaire de rappeler le rôle important qu'elle a joué dans l'histoire politique, religieuse et populaire de Genève, n'est pas pour autant résolu, car il se pose maintenant pour les anciennes Halles de la République et pour la Tour du Molard. Nous aurons certainement à en parler plus tard, tout comme nous traiterons de la maison Bonnet lorsque sa reconstruction, déjà très avancée, sera achevée.

8. Plainpalais. Démolition de l'Hôpital Butini, boulevard du Pont d'Arve, 28 (coord. 499.940/116.810, alt. 377 m). Après avoir pendant cent dix ans (1859-1969) été le lieu d'une activité médicale et d'un sacerdoce religieux et social, l'Hôpital Butini a été vendu puis démoli pour être remplacé par un grand immeuble locatif. Grâce aux efforts des milieux genevois soucieux de la sauvegarde des monuments de notre passé – surtout l'association « Le Guet » – une souscription fut lancée en mars 1973 qui permit de recueillir la somme nécessaire pour que la démolition de ce bel édifice du XVIIIe siècle s'effectue de manière à pouvoir en reconstruire ailleurs la façade. Après avoir appartenu aux familles François-Ducloux et Serment, puis à Paul Gaussen, la maison fut acquise en 1859 par le Dr et Mme Adolphe Butini de la Rive pour réaliser leur intention, prise après les décès successifs de leurs quatre enfants, de fonder une petite « infirmerie » destinée à des femmes, jeunes filles et enfants.[23]

9. Plainpalais, Boulevard Saint-Georges. Sépulture (coord. 499.415/117.495, alt. 373 m). En creusant une tranchée pour l'enlèvement des rails du tramway, en face de l'angle des maisons nos 44-46 du boulevard de Saint-Georges et de l'avenue Sainte-Clotilde, les ouvriers ont mis au jour un squelette d'enfant qu'ils ont enlevé. On est en droit de penser qu'il s'agit d'une sépulture du cimetière de Plainpalais, dont la clôture sud (qui se trouvait à cinq mètres de là) aurait été ramenée, à une date inconnue, un peu plus au nord. L'imprécision des anciens plans, que M. W. Zurbuchen, archiviste d'Etat, a bien voulu consulter, ne permet pas d'en décider. Toutefois, il semble que la partie sud-ouest du cimetière, à l'ouest de l'ancienne entrée donnant sur le boulevard, ait contenu le carré consacré aux enfants.[24]

10. Rade. Grande Pierre du Niton. Objets de l'âge du Bronze (coord. 500.877/117.946, alt. R.P.N. 373,6 m, fond du lac env. 369,5 m). Le périodique *Musées de Genève* [25] a publié une brève étude de Mlle Y. Mottier, assistante au Musée d'art et d'histoire, sur les quatre objets de l'âge du Bronze ramenés en 1660 du fond du lac par des pêcheurs et signalés à plusieurs reprises.[26] Elle en détermine la chronologie à la lumière des connaissances actuelles. Il y a:

1. Une hache à bords droits du type dit de Neyruz, de l'âge du Bronze ancien. Elle est en cuivre.
2. Une hache en bronze à bords droits au tranchant en arc de cercle et à talon encoché. Elle date de la première phase (dit de Weiningen) de l'âge du Bronze moyen.
3. Une hache en bronze à talon et à bords droits, au talon à faible encoche. Elle se situe à l'âge du Bronze moyen.
4. Un couteau en bronze à lame courte et manche massif dont les bords sont armés de griffes destinées à retenir un revêtement en matière périssable (bois?). Il appartient à l'âge du Bronze récent. Si l'on répartit dans le temps ces objets, on obtient une durée de près de cinq cents ans.

Nous nous posons, à propos de ces objets, une question dont la réponse (impossible à fournir dans l'état actuel de nos connaissances) aurait des conséquences assez importantes. On sait que l'idée assez générale qu'on se fait aujourd'hui des stations lacustres est d'y voir des groupes d'habitations établies sur le rivage, à proximité immédiate de l'eau.[27] Même si l'on admet que

certaines de ces maisons ont pu être construites sur pilotis sur l'eau, ce n'aurait été qu'à côté de la rive. Dans le cas qui nous occupe, cela signifie que, les stations lacustres du Bronze récent étant situées vers la cote 366, les deux gros blocs erratiques que sont les pierres du Niton se seraient élevées sur le rivage, et qu'au moins les plus récents des objets énumérés ci-dessus n'auraient pas été jetés (ou perdus) dans l'eau, mais qu'ils auraient été déposés sur le sol, à proximité des agglomérations. Les relevés pilotis par pilotis des stations lacustres, effectués en 1921 par L. Blondel et A. Le Royer [28] n'ont pas porté sur cette partie de la rade; L. Blondel englobe les pierres du Niton dans « la surface probable de la cité » lacustre. Nous ne mentionnons ce problème que pour montrer l'ampleur des recherches qu'il conviendra de faire avant d'obtenir une image cohérente de la « Genève lacustre », qu'il faudra plutôt appeler la « Genève littorale ».

B. Rive droite

1. Saint-Gervais. Temple. Fondations anciennes (coord. 499.850/118.040, alt. 383 m). Dans un article déjà cité, Ch. Bonnet [29] se demande si le premier édifice attesté par des fondations sous l'église actuelle attribué à l'époque carolingienne « n'est pas à l'origine une construction funéraire plus ancienne », en faisant appel à la proximité des vestiges romains découverts en 1964.[30]

2. Pâquis. Démolition du Prieuré, rue Butini. (coord. 500.570/118.080, alt. 375 m). Une étrange coïncidence a fait que les maisons où la charitable générosité du Dr et de Mme A. Butini de la Rive s'est manifestée sous la forme d'hôpitaux tombent, la même année, sous la pioche des démolisseurs. « Le Prieuré », maison du XVIIIe siècle, a en effet été acquis en 1869 pour en faire, dès 1872, « l'Infirmerie du Prieuré » pour recevoir des hommes et des jeunes gens malades. En 1908, le Prieuré fut donné au Bureau central de Bienfaisance et transformé en asile pour femmes incurables. Désaffecté il y a quelques années, l'immeuble devient la propriété de la Confédération. Depuis 1971, il était devenu le siège (illégal) d'une communauté de jeunes parmi lesquels la police jugeait un certain nombre indésirables. Le 20 décembre 1972, celle-ci fit évacuer tous les habitants avant de faire immédiatement démolir l'immeuble.[31]

3. Saint-Jean-Sous-Terre. Prieuré de Saint-Jean-de-Genève. Aménagement (coord. approx. 499.160/117.770, alt. moy. 377 m). Les travaux de conservation et d'aménagement du site archéologique englobé dans la « promenade du Prieuré de Saint-Jean » se sont terminés à l'automne de 1973.[32] De l'avis général ils ont abouti à une présentation très réussie des vestiges des églises et du cloître, dans un cadre de verdure plaisant.[33]

Le jardin du cloître a été garni de plantes médicinales. Deux panneaux portent un plan de l'ensemble des vestiges découverts (y compris ceux qu'il n'a pas été possible de conserver ou de montrer) et permettent au visiteur de se faire une idée claire de ce qu'il voit. Une petite exposition a été installée dans la « grotte » au pied de la falaise pour les groupes de visiteurs ou les spécialistes.

II. LES AUTRES COMMUNES

A. Rive droite. Secteur Rhône-Lac

1. Céligny. Port. Silex (CNS 1281, Coppet, coord. approx. 505.300/133.750, alt. env. 374 m). Nous avons retrouvé au Département d'Anthro-

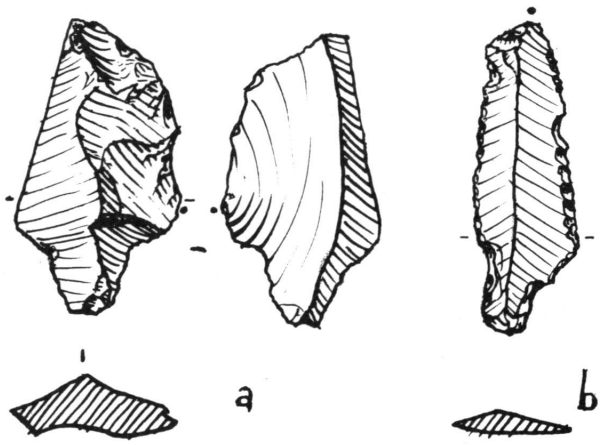

Figure 3. Céligny. Port. Silex. Ech.: 1:1.

pologie de l'Université deux petits éclats de silex (un déchet de débitage et une lame retouchée atypique) malheureusement indatables (figure 3). L'enveloppe qui les contenait portait l'inscription suivante: « 2 silex taillés. Je les ai trouvés au port de Céligny, en creusant dans le jardin.» Le professeur Eug. Pittard avait ajouté « Don Vallot, pl. Navigation ». La découverte doit être ancienne, en tout cas antérieure à 1939. Nous avons remis ces deux objets au Musée d'art et d'histoire et nous les mentionnons pour le cas où d'autres découvertes se feraient dans ce secteur. S'agit-il de silex provenant de la station lacustre – de l'âge du Bronze – qui se trouve devant l'extrémité du grand débarcadère? [34]

2. Céligny. Route des Coudres. Débris médiévaux. (CNS, 1261, Nyon, coord. approx. 504.130/134.080, alt. env. 433 m). M. R. Beck, qui a suivi les travaux de creusement d'une tranchée profonde, en 1972 ou 1973, a recueilli, à quelque 1,80 m de profondeur, des tessons de céramique vernissée verte de la fin du Moyen Age et des os d'animaux domestiques. Il nous les a remis.[35] Les anciens plans (Micheli du Crest 1722, Mayer 1790), montrent qu'à cette époque au moins le village s'étendait le long de la route des Coudres (chemin de Crassy en 1722).[36]

3. Versoix. Bois de Mariamont –Marcagnou). Tumulus et retranchement protohistoriques (CNS 1261 Nyon). La région des bois dominant le vallon de la Versoix au sud de Sauverny a livré des structures archéologiques qu'il a été possible d'explorer, sans que les recherches soient terminées. Nous en disons ici quelques mots à titre préliminaire.

a. Tumulus (coord. au sommet 498.630/128.434, alt. 461,80 m). Vers 1970 le professeur M. Golay, directeur de l'Observatoire, nous signalait que MM. M. Jacot, garde forestier et Delacroix, avaient repéré sous bois une légère élévation faite de gros galets, qui paraissait être un tumulus. Après visite sur place nous avons décidé que, au vu des petites « fouilles » clandestines (heureusement sans conséquence fâcheuse) qui avaient commencé à attaquer les bords de cette structure, il fallait procéder à des fouilles systématiques. Le canton de Genève ne possédait en effet jusqu'alors aucun tumulus.[37] Il convenait donc d'étudier celui de Mariamont avec le maximum de précision. Les fouilles n'ont pu commencer qu'en mars 1973. Elles ont duré un mois. La direction du chantier a été confiée à M. Pierre Corboud, qui s'est entouré d'une petite équipe de jeunes fouilleurs dont la plupart avaient, comme lui, une bonne expérience.[38]

Dès le début des fouilles il s'avéra qu'il s'agissait bien d'une accumulation artificielle de pierres, formant un cercle irrégulier d'un diamètre maximum de 8 m. La suite de la dissection de cette structure assez complexe a permis de faire des constatations très intéressantes sur la construction du monument. Nous ne donnons ici, en reproduisant une partie du rapport intermédiaire de M. P. Corboud, qu'un résumé des résultats, en nous réservant d'être plus explicite dans notre prochaine chronique et en renvoyant de toute façon à l'étude qui sera publiée après la fin des fouilles.

« La fouille a porté sur une surface de 17 m² correspondant à peu près au quart de la surface supposée; elle a permis de mettre au jour un alignement de pierres dressées qui limite la zone centrale du tumulus (figure 4). Cet alignement entoure un dallage de galets posés avec soin sur le sol de fondation. Toutes les pierres qui constituaient le tumulus ont été enlevées après numérotation, ce qui rendra possible une éventuelle reconstitution sur le site même. Les quelques tessons de céramique trouvés, mal conservés, ne peuvent pas encore dater précisément cet ensemble. Les campagnes du printemps et de l'été 1974 permettront une exploration exhaustive de tout le monument et son étude complète ».[39]

b. Retranchement (coord. au sommet du *Vallum* 498.496/128.267, alt. 463 m). En relation avec les opérations concernant le tumulus il nous a semblé utile de reprendre l'examen du petit retranchement de Mariamont découvert en 1941 et que L. Blondel avait fouillé la même année.[40] Après qu'à notre demande le Service des forêts ait enlevé la grande majorité des pins qu'il y avait plantés quelques années auparavant et débroussaillé la surface utile, ce qui a eu pour effet de rendre parfaitement visible l'aspect du retranchement et de son *vallum*, M. J.-P. Wisard, géomètre du cadastre, en établit un plan au 1:200. Au cours de la campagne de fouilles dans

le tumulus il fut procédé à un petit sondage sur le bord ouest du replat. Il en sorti quelques tessons rougeâtres en très mauvais état, qui ne permettent malheureusement pas une bonne détermination chronologique, mais qui semblent pouvoir être attribués à l'âge du Fer. Il faut espérer que de nouveaux sondages, en 1974, fourniront des indices plus précis sur ce site. Il sera entre autres intéressant de savoir s'il existe une relation organique entre le retranchement et le tumulus.

4. Dardagny. Vestiges romains (CNS 1300 Chancy). Grâce à l'inlassable curiosité de M. J. Raymondon (La Plaine) et à la diligence de M. D. Paunier il a été possible de repérer en plusieurs points de la commune des indices de la présence de constructions de l'époque romaine.

a) Château (coord. 488.550/116.850, alt. env. 434 m). Au printemps de 1972 M. A. Brand mit au jour dans son jardin des tuiles romaines et d'autres débris, à proximité de l'angle sud-ouest de la terrasse du château, en bordure de la route du village.[41] M. D. Paunier y reconnut trois tessons de sigillée (dont un de la Graufesenque, fin Vespasien-Domitien), de la poterie commune du deuxième quart du Ier siècle ap. J.-C., du verre, des fragments de peinture murale et un peson de tisserand. « La présence d'un établissement gallo-romain, qui pourrait être la villa du maître, comme semblent l'attester les fragments de peintures murales, ne saurait étonner sur une position dominante, bien ensoleillée, à la vue dégagée, où se dresse aujourd'hui le château, témoin de la continuité de l'habitat. En 1972, M. J. Raymondon nous a remis également une

Figure 4. Versoix. Mariamont. Tumulus. Etat du quadrant sud-est (4 × 4 m) à la fin des fouilles du printemps de 1973. Le centre du tumulus se trouve à peu près à l'emplacement de la grosse pierre au-dessus de l'angle nord-ouest. On distingue dans la coupe la couverture de boulets, et l'alignement de gros blocs dressés d'où part en direction sud un petit alignement (photo B. de Peyer).

monnaie romaine très corrodée, frappée à l'effigie d'Antonin le Pieux ou de Lucius Verus, trouvée au moment de l'abattage d'un marronnier sur la deuxième terrasse herbeuse qui s'étend à l'est du château; cette seconde trouvaille confirme notre hypothèse ».[42]

b) Curtille (ou Courtille) [43] (coord. 488.500/115.875, alt. env. 424 m). « Le lieu dit Curtille s'applique à un éperon naturellement fortifié qui domine d'une cinquantaine de mètres le nant des Charmilles à l'est et le nant de Courtille à l'ouest. Au nord, près de l'endroit où l'éperon aurait pu être barré par une fortification propre à compléter sa défense naturelle, passe l'ancien chemin de Dardagny à Challex, appelé autrefois chemin de l'Etraz, qui franchit le nant des Charmilles sur le pont de Brive dont il a été question plus haut. C'est peu au-dessous du sommet de l'éperon, en direction sud, que M. J. Raymondon a récolté au printemps 1972 quelques tessons sur une petite surface de terre fraîchement remuée pour atténuer les accidents du terrain ». Les tessons recueillis – terre sigillée, céramique de tradition La Tène, céramique commune – désignent la première moitié du Ier siècle ap. J.-C. Cette trouvaille « attire notre attention sur la situation d'un éperon qui commande le passage d'une très ancienne voie, d'origine probablement gauloise; il ne serait pas étonnant que cette position clé ait été occupée bien avant l'époque fixée par les tessons mis au jour; seules des fouilles ultérieures pourront apporter plus de lumière sur ce site d'un intérêt particulier ».

c) Pont de Brive (coord. 488.450/116.325, alt. env. 400 m). « Ce vieux pont, sur l'ancien chemin de Dardagny à Challex, a donné son nom au lieu-dit « Brive », qui signifie « le pont » en langue gauloise. Sur la rive gauche du nant des Charmilles, la commune de Dardagny a construit entre 1970 et 1971 une station d'épuration des eaux. C'est dans les déblais du terrassement que M. J. Raymondon a récolté en février 1972 les tessons que nous analysons ci-dessous. Il était malheureusement trop tard pour faire des observations utiles sur le terrain. Néanmoins, les vestiges découverts laissent supposer la présence d'un habitat gallo-romain à proximité du passage de la rivière, peu avant l'éperon de Courtille » dont il vient d'être question. L'analyse des vingt-deux tessons recueillis « permet d'attester une occupation du site de l'époque d'Auguste jusqu'au IIIe siècle au moins. Il n'est pas sans intérêt de noter que la céramique commune en terre grise est relativement finie, bien lissée, semblable à celle que l'on a trouvée récemment encore sur l'oppidum de Genève, à l'emplacement du Théâtre de la Cour Saint-Pierre; la céramique commune de l'établissement gallo-romain de Bernex, dont la présence est pourtant attestée dès la période d'Auguste, est en général beaucoup plus grossière ». Tous les récipients reconnus « peuvent provenir d'ateliers relativement locaux », sauf un flacon à huile, importé d'Italie, et une terre sigillée originaire de la Gaule méridionale.

5. Dardagny. Chapelle de Malval. Inscription médiévale. (CNS 1300 Chancy, coord. 488.305/118.595, alt. env. 395 m). La pierre portant une belle inscription du XVe siècle a enfin pu être replacée dans la chapelle, en automne 1972. L. Blondel en a publié la photographie en 1964.[44] Nous en donnons ici (figure 5) le relevé dû à l'habileté de Mme F. Plojoux, ainsi que la transcription, dont la dernière ligne diffère quelque peu de celle qu'avait proposée L. Blondel. En effet il nous semble que le nom qui suit *Nichodus* est *Joly* et non *Johannes*; il n'y aurait donc eu que deux frères Joly.

Ordinaverunt perpetue / unam missam celebrate / in hac ecclesia in qualibet / septimana / Nichodus·Joly· et Petrus·Joly.

B. Rive gauche. Secteur Arve-Lac

1. Hermance. Eglise et enceinte médiévale. (CNS 1281, Coppet). Dans le cadre des grands travaux de restauration qui avaient commencé en 1971 dans l'église Saint-Georges d'Hermance il fut décidé, en plein accord avec la Commission fédérale des monuments historiques, de procéder à des fouilles, dans le but de reconstituer dans la mesure du possible l'histoire du monument dans ses avatars successifs. Placée sous la direction de M. Ch. Bonnet cette action, qui dura de mai 1972 à mars 1973, permit d'obtenir des résultats du plus haut intérêt. Ce fut aussi l'occasion de faire un certain nombre de constatations nouvelles sur l'enceinte médiévale du bourg. Comme ils ont été exposés en détail par Ch. Bonnet dans

le précédent tome de ce périodique,[45] nous nous contentons ici d'un bref résumé.

a) L'église actuelle,[46] qui date de 1679, a succédé à trois édifices (ou remaniements et compléments). Au-dessus d'un sol argileux pavé de cailloux, indatable (probablement de l'époque romaine), une église a été construite vers la fin du XIIIe siècle,[47] en utilisant pour son mur latéral sud le rempart de l'enceinte. Elle avait un chœur rectangulaire dont les trois hautes et étroites baies sont très caractéristiques On y a dégagé une piscine liturgique en partie détruite en 1679. La nef était plus longue que l'actuelle, puisque sa façade ouest passait juste devant l'entrée au pied du clocher.

Au XIVe et au début du XVe siècle interviennent des modifications, probablement en relation avec un incendie. Mais c'est en plein XVe siècle (entre 1459 et 1471) qu'ont lieu de grandes transformations: la nef est raccourcie de 6 m, mais l'espace ainsi gagné est occupé par le clocher. C'est pendant cette période que sont construites successivement six chapelles, dont deux contre la paroi nord et trois au sud; il s'y ajoute la chapelle de la Visitation (terminée en 1471) qui seule subsiste encore. En 1679, on édifie une église en utilisant quelques pans de murs anciens, mais dans le style de l'époque.

b) L'enceinte médiévale. A cette histoire d'architecture religieuse s'est ajoutée la mise en évidence d'une histoire architecturale militaire moins simple qu'on ne l'imaginait. Il était, en effet, communément admis que les segments de murs encore visibles aujourd'hui représentaient une enceinte unique. Or des fouilles de sauvetage au nord du bourg, les fouilles de l'église et des observations conduites systématiquement dans le bourg ont amené Ch. Bonnet à l'idée qu'il a dû y avoir deux enceintes successives. A la première, qui ménageait une surface plus restreinte

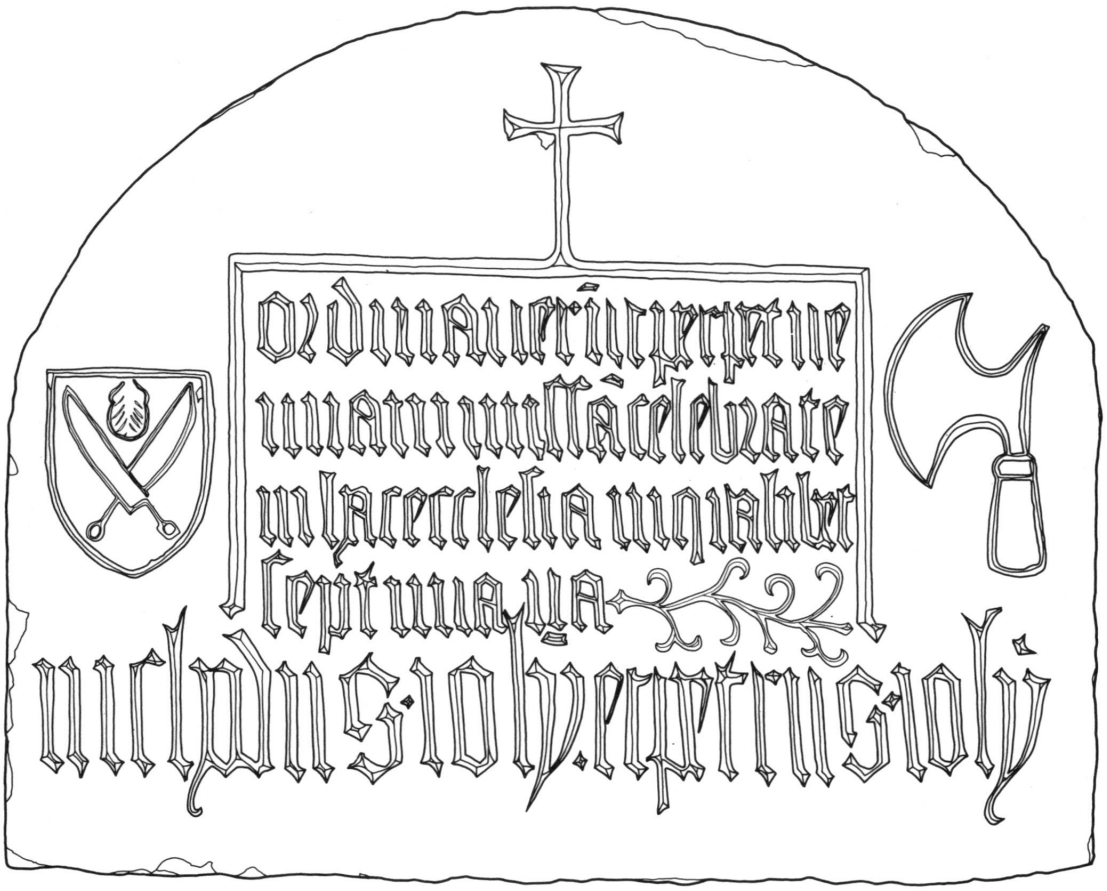

Figure 5. Chapelle de Malval. Inscription médiévale.

correspond le mur contre lequel a été adossée l'église du XIIIe siècle ainsi que les tours carrées des angles du côté du lac, dont l'une a été fouillée en 1969-1970 [48] et dont l'autre pourrait être reconnue dans les caves de la partie sud de la maison Naef.[49] C'est à cette enceinte qu'appartenait le segment découvert en 1972 sur la parcelle bordant au nord la rue de la Mairie.[50] La construction de cette première enceinte peut être placée entre le début du XIIIe et le début du XIVe siècle. Au cours du XIVe siècle on a édifié la seconde enceinte, à l'extérieur de la première. C'est elle qui s'articulait sur le donjon circulaire, terminé en 1339. C'est elle dont on voit les braies le long du chemin du débarcadère.

Il faut souhaiter que les autorités et les habitants d'Hermance auront à cœur de faciliter la suite de l'étude des vestiges des structures disparues de leur vénérable bourg. La commune a autant à y gagner que les sciences historiques.

2. Jussy. Temple. (CNS 1301 Genève, coord. 509.540/121.110, alt. 473 m). La restauration de cet édifice devant se faire il fut nécessaire de procéder à des fouilles à l'intérieur du temple, sans qu'il fût possible de tout explorer; du reste la partie sud de la nef avait été excavée lors de l'installation du chauffage. Les fouilles, complétées par une étude archéologique générale, étaient placées sous la responsabilité directe de M. Ch. Bonnet et dirigées par Mlle Fr. Hug; elles ont duré du 12 juin au 15 novembre 1973.[51] Les résultats de ce travail sont importants. En effet il a été possible de reconnaître trois grandes périodes de construction. Une première église, datable de l'époque carolingienne et qui possédait à l'est un chœur arrondi. Une deuxième église du XIe-XIIe siècle a été nantie d'une nef allongée et d'un chœur carré. La troisième et dernière église, du XVe siècle, elle aussi pourvue d'un chœur rectangulaire.

On a pu étudier l'attache des deux chapelles latérales, connues par les textes, dans le mur latéral sud. Le dégagement du plafond a mis en évidence deux éléments fort intéressants: d'une part, dans la nef, un plafond en bois du XVe-XVIe siècle, dont les couvre-joints peints, en bon état, permettent de reconstituer le décor (figure 6) d'autre part, dans la voûte du chœur, deux vases acoustiques du début du XVe siècle. Le décrépissage des murs du chœur a fait apparaître une piscine et trois armoires liturgiques. Les fouilles dans le chœur ont permis de vérifier l'existence d'un caveau funéraire.[52] Il a été recueilli dans l'ensemble de l'église une cinquantaine de monnaies et plusieurs boucles de ceinture. Plusieurs indices prouvent l'existence, sous les niveaux correspondant à la première église, de sols plus anciens, dont l'un serait daté de l'âge du Bronze final (1250-750 av. J.-C.), à en croire une épingle en bronze découverte là,[53] et dont l'autre est attesté par la présence de débris de mortier rose à tuileau et de tuiles dénotant l'existence très proche d'une construction romaine.

Il a été dégagé soixante sépultures de diverses périodes. Quatre d'entre elles, en pleine terre, appartenaient très probablement à un cimetière antérieur à la première église.

Toutes les constatations faites à Jussy viennent compléter très heureusement les résultats des fouilles effectuées dans d'autres sanctuaires médiévaux de la campagne genevoise. Nous renvoyons, pour plus de détails et des illustrations, à l'article que publiera M. Ch. Bonnet.

3. Jussy. Sionnet: Sépulture (CNS 1301 Genève, coord. env. 508.120/120.950, alt. env. 445 m). Alerté par M. G. Weber, de Grand-Sionnet, que son voisin, M. Louis Dubouloz, agriculteur, avait découvert un squelette humain nous nous sommes rendus sur place le 9 octobre 1972. C'est en creusant une tranchée étroite (0,50 m) qu'à la profondeur de 1,20 m est apparu, dans une terre grasse très dure, un crâne qui semble avoir été entouré de dalles grossières. Le dégagement partiel auquel on a procédé a montré que le corps avait une orientation approximative nord-sud. Le squelette a été laissé en place, seul le crâne a été partiellement prélevé. Cette sépulture est indatable.

4. Presinge. Cara. Villa romaine (CNS 1301 Genève, coord. 508.640/118.300, alt. 468 m). En novembre 1972 le jardinier du Dr R. Choisy, creusant pour planter un arbre, se heurta à un massif de béton. Alerté par le Dr Choisy nous avons constaté que le mur de fondation mis ainsi au jour devait presque jouxter celui qui limitait la salle occupée par la mosaïque découverte en septembre 1963 et qui avait donné lieu

à des sondages rapides démontrant l'existence d'une villa romaine.[54] M. D. Paunier voulut bien se charger de faire un sondage restreint, qui eut lieu en novembre. Il a ainsi mis en évidence le mur d'angle d'une pièce dont la paroi est alignée approximativement sur celle de la chambre à la mosaïque, la distance d'un angle interne à l'autre étant d'environ 2,50 m. Vu la très petite surface disponible à l'intérieur de l'angle des murs il n'a pas été possible de descendre jusqu'au sol. Des fragments d'enduit rouge pourraient faire penser que les parois de cette chambre étaient peintes, à moins qu'ils ne proviennent de la salle à la mosaïque. Le matériel récolté est, comme nous l'avions constaté lors de nos fouilles, d'une grande pauvreté: deux tessons gris atypiques, deux clous et un fragment de fer, plus deux tessons modernes posés sur le mur ouest.[55] Il vaudra la peine de reprendre, sinon des fouilles, du moins des sondages dans ce site qui est prometteur.

5. Presinge. Pré-Rojoux. Souterrain (CNS, 1301 Genève, coord. approx. 508.440-460/119. 220-310, alt. env. 450 m). Averti en février 1973 par M. A. Harmann, directeur de l'aménagement du canton, que les ouvriers de M. J.-Cl. Jacquet, pépiniériste, avaient découvert un souterrain nous nous sommes rendus sur place avec M. G. Deuber. C'est en effectuant des travaux de minage en vue de l'installation d'une nouvelle pépinière qu'est apparu, dans le grand espace herbeux au lieu-dit Pré-Rojoux à l'ouest de la route de Puplinge à Presinge, à 0,30 m environ de profondeur, un grand et lourd couvercle de pierre carré (environ 1,40 m × 1,40 m) percé d'un orifice circulaire bouché par une dalle circulaire, elle-même maintenue par une barre de fer scellée. Ce couvercle masquait un regard de canalisation à plan carré, profonde d'environ 5 m, soigneusement cimenté. Du côté nord part une galerie haute de 1,60 à 1,80 m, étroite, qu'un ouvrier aurait suivie sur environ 80 m. En face

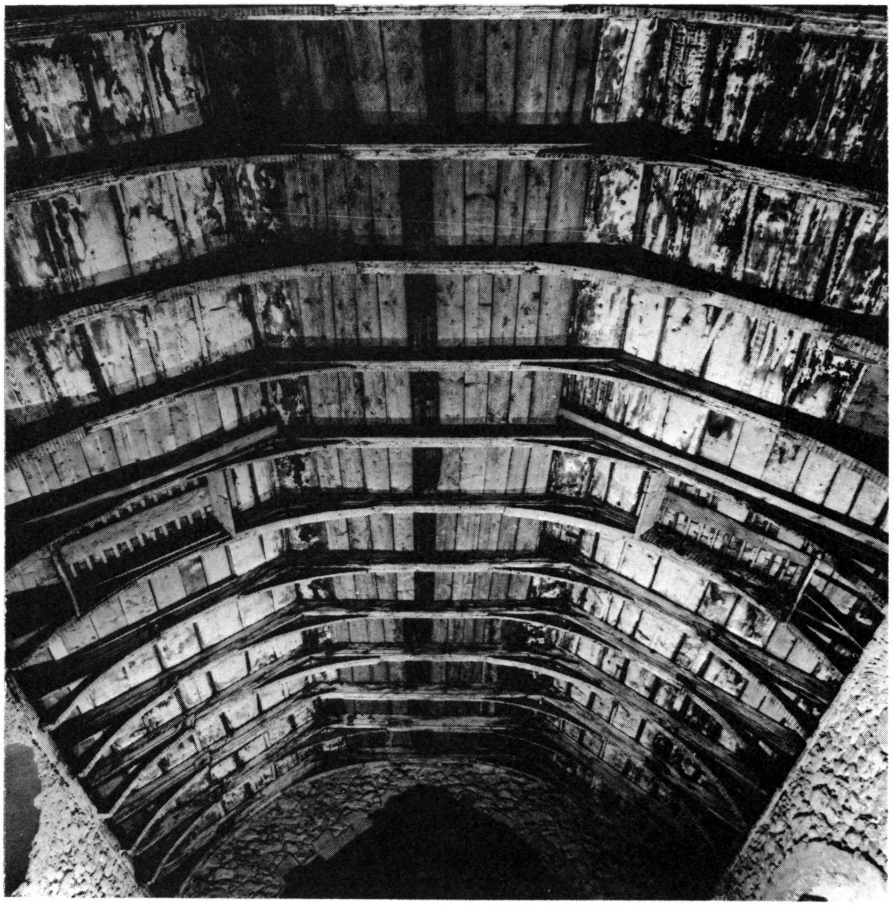

Figure 6. Jussy. Temple. Plafond en bois du XVe-XVIe siècle (photo J.-B. Sevette).

de cette galerie, sur la face sud du regard, s'ouvre un orifice bas (haut. env. 0,20 m) qui doit être une arrivée d'eau. En labourant le champ est apparue nettement la trace de la terre caillouteuse du remblayage de la tranchée dans laquelle a été construite la canalisation, qui suit un axe de 5 à 10° NNW, en direction des bâtiments les plus occidentaux du groupe de l'Abbaye.

Il semble bien qu'on soit en présence d'un ouvrage destiné à capter l'eau. Nous n'avons pas eu le temps de faire les recherches d'archives qui permettraient peut-être de le dater. Il ne doit pas être plus ancien que le XVIIIe et même le début du XIXe siècle. L'existence de ce « souterrain » n'était pas inconnu des habitants de Presinge;[56] on en avait repéré et même, semble-t-il, utilisé des segments. M. P. Bertrand se demande si cet ouvrage est en relation avec une maison forte qui aurait existé dans la région. Il y a là une direction de recherche.

6. Choulex. Bassin de fontaine en bois (CNS 1301 Genève, coord. approx. 504.260/119.460, alt. 432 m). En août 1973 on trouva, dans une tranchée creusée près de la fontaine du XIXe siècle située près de la croix à l'entrée sud du village, un bassin de fontaine creusé dans un tronc d'arbre, qui doit avoir en tout cas deux siècles d'âge. Grâce au maire, M. R. Félix, il a été placé provisoirement près de l'autre fontaine en face de la laiterie et orné de fleurs. Son âge est indéterminable sans l'aide de techniques coûteuses (C 14 et dendrochronologie). Il date de plusieurs siècles, c'est tout ce qu'on peut dire.[57]

7. Chêne-Bougeries. Grange-Canal, chemin de la Garance, 7. (CNS 1301 Genève, coord. 502.660/116.800, alt. 422 m). M. et Mme M. Amberger [58] ont trouvé dans leur jardin deux objets d'époque historique et dignes d'intérêt. C'est d'abord un pendentif en crucifix, en bronze (hauteur 33,5 mm), de style rustique, portant au recto le Christ crucifié au-dessus d'un crâne et, au verso, la Vierge debout sur un croissant de lune, la tête entourée de sept étoiles, et une inscription répartie aux extrémités des quatre bras de la croix: VI/VIT/PRAE/PV. On peut la dater du XVIIe siècle. C'est ensuite une médaille en argent (diam. 33 mm) qui a été secondairement perforée près du bord pour pouvoir être portée en pendentif, et endommagée sur l'avers à la molette, ce qui masque une inscription frappée à l'occasion de la mort de Georg Michael Wittmann (1760-1833), qui fut évêque de Ratisbonne en 1832-1833.[59] Il ne semble pas que ce personnage ait joué le moindre rôle en relation avec Genève.

C. Rive gauche. Secteur Arve-Rhône

1. Plan-les-Ouates. Orée du Bois de Milly (CNS 1301 Genève, coord. approx. 499.200/113.010, alt. env. 430 m). En novembre 1972, M. Thonney, maître au Cycle d'Orientation, nous a soumis un objet en os trouvé par un de ses élèves, M. M. Huber, en surface dans un champ à l'orée nord-ouest du bois du Milly. Il s'agit d'une pendeloque faite d'une mince lame osseuse. L'une de ses extrémités, arrondie, porte une large perforation circulaire aux parois franches, tandis que l'autre a été sommairement appointie par des enlèvements latéraux en biseau (figure 7). Sans en être absolument persuadé, nous adoptons provisoirement la détermination qu'a faite de cet objet notre collègue M. A. Gallay, professeur assistant d'archéologie préhistorique, qui date cette pendeloque du Néolithique, plus exactement du Néolithique moyen (civilisation de Cortaillod, entre 3000 et 2500 av. J.-C.).[60]

2. *Lancy. Petit-Lancy. Claire-Vue, Vestiges romains.* (CNS 1301 Genève, coord. approx. 498.300-400/116.700, alt. env. 415 m). Grâce à M. R. Itié nous avons été averti le 18 juin 1972 de la présence de débris probablement romains dans le terrain où devait s'élever un grand bâtiment pour recevoir la centrale de calcul électronique et le centre de formation professionnelle de la Société de Banque Suisse. Une visite sur place confirma que le terrassement (fait à un rythme et avec une ampleur impressionnants) avait déjà enlevé la couche végétale et qu'au-dessous devait se trouver un niveau de l'époque romaine. Après une entrevue avec les parties intéressées, et en tenant compte du programme des travaux très serré,[61] M. D. Paunier voulut bien accepter d'organiser des sondages rapides, sous la forme d'un réseau de tranchées étroites

(0,60 m) à la pelle mécanique, une surveillance permanente étant assurée sur le chantier.[62] Ce travail commença le 22 juin; il devait être terminé le 27. Le 26, il fallut appliquer une méthode plus brutale, en faisant décaper progressivement par un « scraper » une surface assez grande. Nous reproduisons l'essentiel du rapport de M. D. Paunier:

« Il s'agit d'un plateau limité par la route de Chancy, l'avenue du Plateau, le chemin de Claire-Vue et la route de Saint-Georges.

La zone romaine s'étend sur une surface d'env. 900 m²; aux alentours, et sur le reste du plateau touché par les terrassements, pas le moindre fragment de tuile ou de poterie n'a été observé. Dans les tranchées, la couche romaine se situe immédiatement sous la couche de terre végétale, à 0,30 m au-dessous du niveau moderne; elle se compose de débris de tuiles romaines, d'un peu de cendre noire et de quelques tessons de céramique commune en terre grise ou beige; en revanche, il n'a été observé nulle part des pierres ou des fragments de mortier qui auraient pu témoigner en faveur de l'existence de murs solidement construits. Cette constatation semble exclure en cet endroit une construction en pierres ou en maçonnerie. La présence des tuiles et des tessons peut conduire à deux hypothèses; tout d'abord à celle d'un remblai antique, mais dont la présence s'explique mal sur des terres alors isolées et non marécageuses, en un lieu exempt de dépression naturelle; l'hypothèse d'une construction légère en bois est plus probable; seul un décapage minutieux sur une grande surface aurait pu apporter des certitudes sur ce point. Il pourrait s'agir d'un bâtiment secondaire appartenant à un domaine agricole dont il faut chercher le centre ailleurs, peut-être au nord-ouest du plateau; cette impression semble corroborée par la présence de tessons de céramique très commune, à l'exclusion presque totale de la terre sigillée, vaisselle d'un plus grand luxe. Ce sont les seules conclusions, très hypothétiques, que permettent de formuler les observations trop sommaires faites sur le terrain.

L'analyse du matériel céramique recueilli (une vingtaine de tessons) donne, pour les formes datables, le IIe siècle ap. J.-C. Il y avait aussi une petite plaquette de bronze».

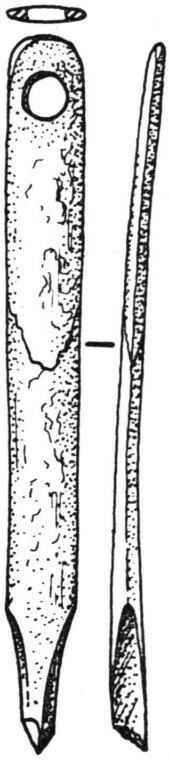

Figure 7. Plan-les-Ouates. Près du bois du Milly. Pendeloque probablement néolithique. Ech.: 3:4 (dessin A. Gallay).

3. Onex. Le Vieux Moulin - Val d'Aire. Pont romain. (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 496.900/114.750, alt. 391 m). M. C. Baumann, architecte, nous a averti le 11 octobre 1972 que lors d'un terrassement destiné à préparer la construction d'une des villas d'un ensemble projeté, on avait vu apparaître des pilotis. Du 12 au 17 octobre nous fîmes en sorte que les observations nécessaires soient effectuées, sans pour autant pouvoir réaliser un travail archéologique conforme aux normes, vu le rythme du programme des architectes et de l'entreprise.[63]

Le site se trouve sur le fond du Val d'Aire, à peu près au centre d'une boucle du cours d'eau érodant sa rive droite. Le sol se compose de trois niveaux, de haut en bas: 1. (1,40 m-1,60 m) limon jaune compact, avec quelques minces lits de fin cailloutis. 2. (1,70 m) cailloutis gris bleu roulé (dont on a extrait un crâne de cheval). Cette couche est localement colorée en noir

(oxyde) et en rouge. 3. Argile bleue (sommet à 388,23 m).

Dans la partie du terrassement qui avait atteint l'argile bleue ou le bas de la couche de cailloutis on voyait apparaître le sommet déchiqueté de toute une série de pilotis, enfoncés profondément dans l'argile et décomposés et écrasés par le cailloutis. En dégageant rapidement on reconnut que la disposition de ces pilotis correspondait à une suite de travées d'un pont; il y avait trois à quatre pilotis par travée (larg. env. 2 m). L'alignement conservé avait une longueur de quelque 15 m. La travée la plus au sud se composait de dix pieux, tandis qu'à l'extrémité nord une grosse souche occupait la place d'une travée; il en partait à angle droit vers l'ouest une ligne de six ou sept pilotis suivie par un autre alignement parallèle au pont et qui devait rejoindre la rive nord. Les pilotis sont en chêne et ont un diamètre de 0,30 m à 0,40 m; ceux qu'on a extraits sont bien appointis à la hache métallique.

Ce pont est orienté NNW-SSE; son axe prolongé au sud rejoint les Verjus (Plan-les-Ouates) près du chemin des Cherpines. La datation de cet ouvrage aurait été insoluble (sauf en utilisant les méthodes du C 14 et de la dendrochronologie, ce qui n'a pas encore pu se faire), si la chance ne nous avait pas fait trouver vers le fond de la couche de cailloutis, juste sous la zone rubéfiée, un fragment de grande tuile à rebord, fortement roulée, dont l'âge romain ne fait pas de doute.[64] On peut donc, selon toute vraisemblance, voir là un petit pont de cette époque. Il n'est pas sans intérêt de constater que de l'autre côté de la vallée, sur la plaine de l'Aire, la prospection photographique aérienne a révélé, aux Verjus, les fondations d'un grand bâtiment très vraisemblablement romain, ce qu'attestent en outre des débris de tuiles trouvés au sol.

Nous nous réservons de revenir ailleurs sur ce pont romain qui témoigne d'un cheminement secondaire à travers l'Aire.

4. Onex. Destruction d'une ancienne ferme. (CNS 1300, Chancy, coord. 496.560/115.540, alt. env. 426 m). La ferme, l'une des plus grandes et la dernière de la commune, sise à une cinquantaine de mètres au nord de la route de Chancy, derrière le temple protestant, a été démolie au cours de l'hiver 1973-1974. La *Tribune de Genève* a signalé cet événement, symbolique de l'inexorable processus d'urbanisation d'Onex.[65] Selon l'auteur de cet article, « la construction du bâtiment doit remonter au milieu du XVIIIe siècle. Il ne figure pas sur la carte de Micheli du Crest, les environs de Genève, dressée en 1724. Il appartenait au domaine Abraham Joly, maire de Bernex (dont Onex était un hameau) et qui fut, après l'annexion à la France, président du département du Léman. Puis il passa à Sieur Verdier, négociant à Genève, fut revendue plusieurs fois pour échoir enfin à François Chavaz, ancien maire, qui exploita le vaste domaine de 120 poses (325 000 m²) jusqu'en 1905. Après la première guerre, la plus grande partie des terres servit à l'installation du golf et le bâtiment qui disparaît voyait la fin de sa vocation agricole. Un immeuble locatif prendra sa place ».[66]

5. Bernex. En Saule. Villa romaine (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 494.060-200/114.530-670, alt. 440-448 m). Une dernière campagne de fouilles s'est déroulée du 5 au 20 juillet 1972, de nouveau sous la direction de M. D. Paunier.[67] Elle avait pour but de compléter l'étude du grand bâtiment b, secteur E, de la *pars rustica* de la villa, et de continuer le dégagement du secteur hors-les-murs (plan, figure 8).

a) Secteur E, bâtiment b. Relevons dans le rapport de M. Paunier les constatations nouvelles. Cet « édifice, au lieu d'être établi horizontalement, suit légèrement le sens de la pente du coteau: une différence de 1 m est observée entre la dernière assise des fondations SE et celle des fondations NW », ce qui correspond à la pente du sol (6%). « L'agrandissement NW est situé légèrement en contrebas du bâtiment principal » (env. 0,70 m). « Malgré un examen attentif du sol, aucune trace de trou de poteau, de socle de pilier ou de mur de refend n'a été observée; on peut se demander néanmoins si les dimensions du bâtiment n'ont pas nécessité la présence d'éléments verticaux pour soutenir la charpente ». Dans la partie NW du bâtiment, sur le sol de gravier, on a découvert deux foyers très simples; certains indices observés en stratigraphie font penser qu'il y en avait un troisième. Il s'agit d'âtres faites en grandes plaques de terre cuite et bordés de pierres brûlées ou de

fragments de tuiles. « La découverte de foyers utilisés probablement pour la cuisine nous incline à voir dans ce bâtiment non pas une remise ou un hangar, comme nous l'avions suggéré en 1971, mais une grande salle commune réservée au personnel de l'établissement; les « cellae familiares » du bâtiment a sembleraient confirmer cette interprétation. Cet ensemble de constructions montre une fois de plus combien devaient être difficiles les conditions de vies des classes subalternes de la société gallo-romaine; vivant à même le sol de terre battue, sans chauffage, cuisinant sur de rustiques foyers, le personnel de l'établissement était loin de connaître le confort réservé à la classe privilégiée des propriétaires ou des fermiers ».

L'étude de la petite annexe SW du bâtiment principal a été menée à son terme (figure 9). « Ses dimensions intérieures s'élèvent à 6,20 m × 4,50 m environ. Les murs, larges de 0,75 m en moyenne, sont construits selon la même technique que ceux du bâtiment principal. A l'intérieur, un sol de 0,30 m à 0,40 m d'épaisseur recouvre toute la pièce; sur un hérisson de grosses pierres (0,20 m × 0,30 m en moyenne) bloqué avec un mortier de chaux mélangé de tuileau, repose une couche régulière de mortier où sont noyés de gros fragments de *tegulae* et de tuf jaune; enfin, une couche de mortier avec du tuileau fin devait servir de lit au sol proprement dit, formé de carreaux de dallage en terre cuite qui ont presque tous disparu mais dont les empreintes sont encore visibles ici et là; le niveau du sol doit se situer à 0,10 m - 0,15 m environ au-dessous du sommet des fondations. Au SW, un seuil large de 1 m et limité de chaque côté par des blocs de molasse donne accès à une petite construction limitée par des murs de 0,45 m de largeur, dont l'un, au SE, présente à l'extérieur un ressaut de fondation large de 0,08 m environ. Les dimensions intérieures, qui n'excèdent pas 1,35 m × 1 m, trop petites pour une pièce d'habitation ou même pour une cage d'escalier, et l'absence de canalisations ne permettent pas de voir dans cette construction au sol de terre battue, tout à fait vierge de matériel archéologique, autre chose qu'une sorte d'auvent destiné à protéger l'entrée de la pluie et des vents dominants du SW. La destination de l'annexe principale est difficile à préciser; peut-être s'agit-il d'une pièce d'habitation réservée, en raison du soin apporté à sa construction, à un membre du personnel qui occupait un rang relativement privilégié dans la hiérarchie de l'établissement. Parmi le matériel trouvé dans le bâtiment b huit monnaies ont été mises au jour, de Marc-Aurèle à Gratien (383), avec une majorité appartenant au IVe siècle; dans la céramique, toujours bien représentée, il faut remarquer, comme en 1971, des tessons très précoces; le plus ancien appartient à une assiette arétine du service I c, de forme Haltern 1, qui remonte aux années 12 à 1 avant notre ère; des fragments de cruches d'époque augustéenne,

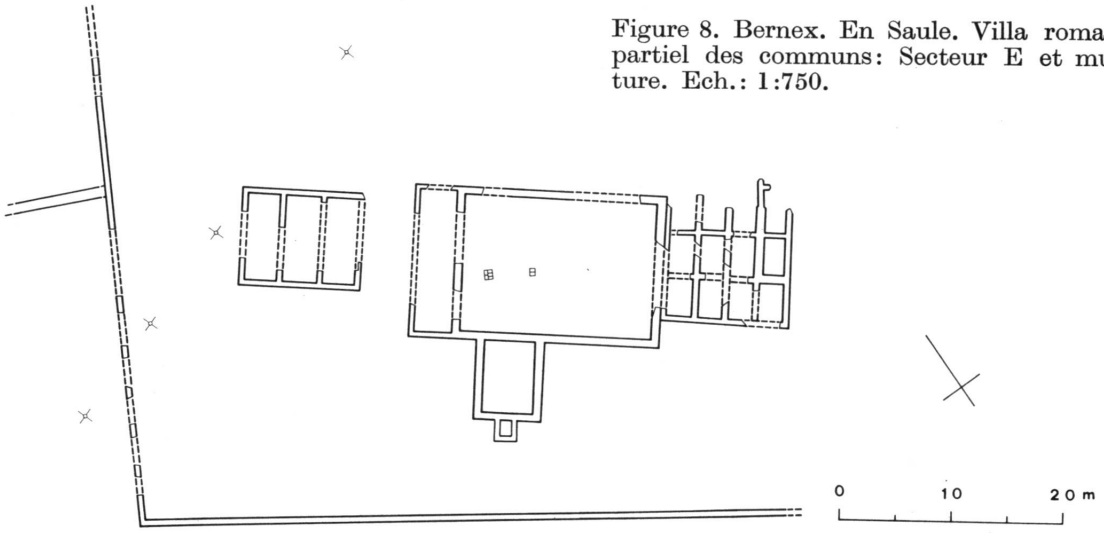

Figure 8. Bernex. En Saule. Villa romaine. Plan partiel des communs: Secteur E et mur de clôture. Ech.: 1:750.

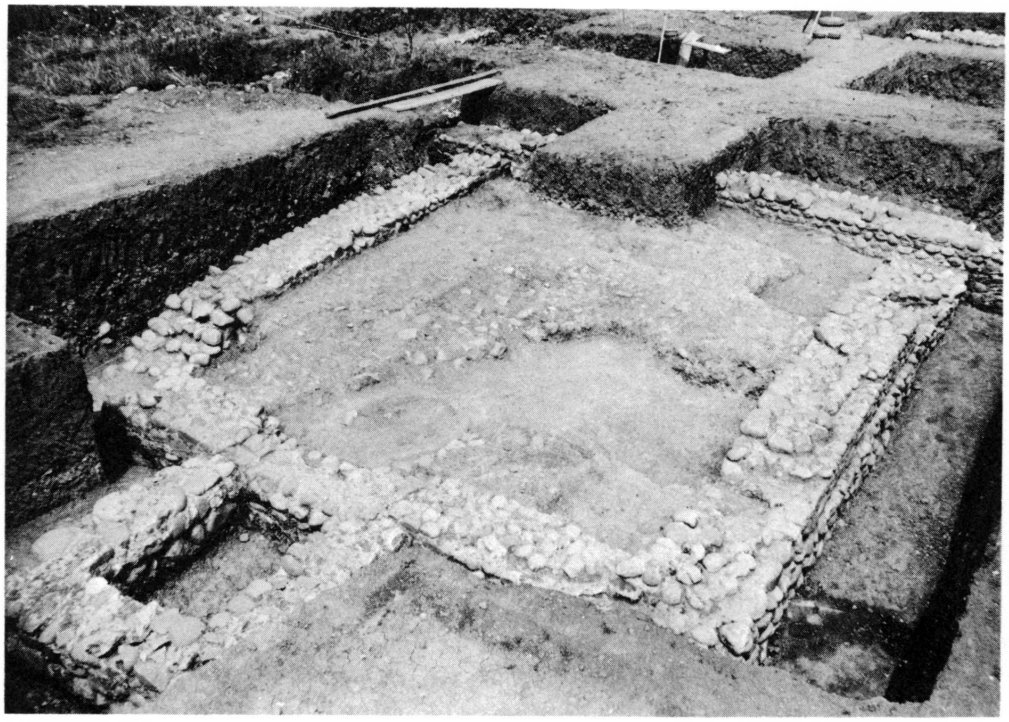

Figure 9. Bernex. En Saule. Villa romaine. Secteur E, annexe sud-ouest.

de la sigillée de Claude, des fragments de mortier en terre claire, des pots à cuire en terre grise, un pied de marmite, une abondante vaisselle de table à enduit brillant du IIIe siècle ont été récoltés dans la seule et unique couche de destruction; dans l'annexe nord-ouest une seule monnaie, appartenant à Constant (350), a été mise au jour; l'annexe SW a été pauvre en découvertes; il faut remarquer trois tessons d'un bol Drag 37 du potier lédosien Cinnamus (150-195), un petit morceau d'enduit peint rouge pompéien et un fragment de base de colonne en calcaire jurassique, de style toscan-provincial, trouvé dans le matériau constituant le hérisson du sol de béton; aucune découverte, malheureusement, n'a été faite au-dessous du sol, qui aurait pu nous fournir une chronologie relative. Les données chronologiques que nous avons avancées en 1971 sont toujours valables ». Certaines nuances seront discutées dans la publication finale.

b) Secteur hors-les-murs. Il n'y a pas eu là de découverte particulièrement intéressante. Partant à peu près à la perpendiculaire du mur de clôture, dans le prolongement des parois latérales nord des bâtiments c et d du secteur E, un mur a été suivi sur 8 m; il est large de 1 m. Il y a eu dans ce secteur des bouleversements. « De part et d'autre de ce mur, deux trous de poteau, alignés parallèlement à l'enceinte, ont été néanmoins mis au jour. » Le mieux conservé avait un diamètre de 0,30 m et une profondeur de 0,40 m. On doit donc imaginer une construction faite surtout en bois, dont il est impossible de dresser le plan. « Le matériel récolté dans ce secteur est relativement abondant; parmi la céramique il faut signaler trois fragments de terre sigillée ornée, appartenant probablement au même vase de forme Drag. 37, œuvre du potier Mercator (La Graufesenque, Domitien-Trajan), ainsi que le premier fragment de sigillée paléochrétienne grise mise au jour dans les fouilles d'une villa gallo-romaine en Suisse et qui provient probablement d'un atelier secondaire encore inconnu (Ve siècle). Les monnaies s'échelonnent du IIe au Ve siècle, avec une imitation barbare de Tetricus. Notons encore un petit bracelet de bronze sans décor ».

M. D. Paunier a poursuivi activement l'analyse de la céramique, dont la seconde étude paraîtra bientôt.[68] Il a publié entre-temps un document épigraphique: *Dédicace à la foudre.*

La publication ayant été faite dans le précédent tome de *Genava*,[69] nous ne ferons qu'en rappeler l'essentiel. Dans notre dernière chronique [70] nous faisions état de la découverte, au cours des fouilles de 1971, d'une hache en pierre polie de type néolithique, qui gisait sur le sommet du mur de fondation de la clôture, à quelques mètres au nord-est de la porte; nous rappelions les significations d'un tel objet pour les Romains, soit comme outil de potier, soit comme source de vénération (pierre de foudre, « céraunie »). Au moment où nous finissions de rédiger ce rapport M. D. Paunier nous apportait un fragment de plaque portant quelques-unes des lettres d'une inscription; il avait été trouvé par M. Ch. Rossi,[71] à quelque 3 m au nord-est de la porte de la clôture. Or la restitution de cette inscription par M. Paunier – DIV[M] / FVL[GVR] / C[ONDITVM] (la foudre de Jupiter a été enfouie) – se rapporte à un rite du culte de la foudre en tant que manifestant la puissance divine. L'ensevelissement de la foudre à l'endroit où elle avait frappé pouvait se traduire entre autre par l'enfouissement d'une hache polie à proximité, à moins que la découverte d'une telle hache ait été l'occasion d'un tel rite, ou qu'une « céraunie » enterrée ait protégé de la foudre. La coïncidence de la proximité de la hache néolithique et de l'inscription nous paraît en tout cas signifier une relation entre elles, et l'étude de M. D. Paunier projette une clarté nouvelle sur les croyances et les pratiques magico-religieuses des habitants de la campagne genevoise à l'époque romaine.

6. Bernex. Creux ou Crest d'Anières. Voir ci-dessous, Aire-la-Ville.

7. Bernex. Challoux, hameau médiéval disparu (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 492.300/114.000, alt. 459 m). M. P. Bertrand,[72] puis le professeur L. Binz,[73] traitant dans sa thèse récemment parue des conséquences de la dépression de la fin du Moyen Age (pestes, mauvaises récoltes, disette, dépopulation), ont fait état de la disparition dans les environs de Genève, de deux hameaux: Challoux (Bernex) et Sengy (Avusy). L. Binz précise, pour le premier, qu'un « acte de notaire nous apprend expressément que ce hameau de neuf maisons en 1343 était dépeuplé en 1458 à cause des épidémies ». Les recherches de P. Bertrand dans les actes des notaires du couvent de Saint-Victor, dont dépendait Challoux, lui ont permis d'identifier quatre patronymes dans ce hameau en 1430. Le lieu-dit Challoux existe encore; le hameau médiéval devait occuper la légère éminence (culminant à 459,4 m) qui domine la route de Chancy et le nant du Merley à 500 m au sud-est de la Petite-Grave.

8. Bernex. Lully. Légende des cloches enfouies. (CNS 1300 Chancy, coord. très approx. 494.550-650/113.350-450, alt. env. 415-413 m). En automne 1971 commencèrent des travaux de terrassement en vue de la construction d'un groupe d'immeubles au sud de la route venant de Confignon et à l'ouest du chemin descendant vers le pont sur l'Aire (ancien chemin du Glas). Cela fit renaître la légende selon laquelle en 1536, lors de la campagne des troupes bernoises au secours de Genève, les gens de Lully auraient enterré les cloches de l'église [74] dans une fosse très profonde où elles seraient restées. La presse s'en est fait l'écho, nous obligeant, après examen attentif du terrain décapé où n'apparaissait pas le moindre indice d'un puits ni d'une fosse, à démentir cette croyance, malgré le désir qui eût été le nôtre de voir les faits la confirmer.[75]

9. Bernex. Chèvres. Propriété d'Aigues-Vertes. Cimetière antique. (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 495.650/117.460, alt. env. 388 m). Averti en février 1973 par M. W. Storl, étudiant des Etats-Unis et aide-jardinier à Aigues-Vertes, de la découverte de squelettes à l'occasion d'un terrassement destiné à la construction d'une serre, nous avons pu mettre au jour huit sépultures.[76]

On est là à quelque 200 m au nord-ouest de la maison la plus occidentale du hameau de Chèvres, sur un replat limité à l'est par le chemin creux et au nord par le talus boisé dominant le Rhône. Selon toute vraisemblance c'est le lieu dit « Champ des Morts » où B. Reber,[77] avec son imprécision habituelle, rapporte qu'à partir de 1870 on aurait trouvé des tombes à dalles dont deux pourraient figurer dans notre inventaire de 1973 (tombes 6 et 7, perturbées). Comme une étude avec plan sera publiée plus tard, nous

nous contentons de mentionner que quatre sépultures étaient en pleine terre, orientées NW-SE (tête au NW) et creusées dans le gravier Le fond des tombes, d'après le chef jardinier, qui avait fait enlever une couche de terre de quelque 0,50 m d'épaisseur, devait se trouver à environ 0,90 m.

Tous les squelettes trouvés en place étaient allongés sur le dos. *Tombes 1 et 4.* Presque entièrement détruites avant notre arrivée (il y avait du reste quelques os provenant d'autres sépultures détruites). *Tombe 2.* Squelette (féminin) en très mauvais état, le crâne est désagrégé. Aucun mobilier. *Tombe 3.* Même état. Squelette d'adolescent. Dans la région abdominale, à l'angle supérieur gauche du sacrum, il y avait une boucle de ceinture en fer avec son ardillon orienté vers la gauche; il s'agit d'un type très simple à faible signification chronologique.

Les autres sépultures, situées à quelque 1 m, sont faites en dalles de molasse et en pierre verte. *Tombe 5.* A l'origine les dalles devaient être cimentées par un mortier à la chaux à fin tuileau. Il y avait un squelette en place et les restes d'un second. Aucun objet. *Tombe 6.* La présence d'un tesson de poterie moderne dans la sépulture prouve que celle-ci a subi un remaniement récent (au XIXe siècle?) qui expliquerait l'absence de la dalle de couverture. Un squelette en place et des ossements d'une inhumation précédente accumulés au pied. Aucun objet. *Tombe 7.* Pour économiser l'une des dalles latérales nord, cette sépulture avait été construite contre la tombe 6. La dalle de couverture effondrée et le bouleversement des ossements montrent qu'il y a eu saccage. *Tombe 8.* Enfant, squelette perturbé. Des dalles de molasse du sarcophage seules subsistaient, une partie d'une des latérales et celles du fond. Pas de mobilier.

La datation de ces sépultures n'est pas chose facile. On peut penser à l'époque romaine tardive et au haut Moyen Age. B. Reber, qui n'a fait lui-même que des sondages infructueux, rapporte que lors des fouilles du dernier tiers du XIXe siècle, on aurait mis au jour des tombes à dalles où les squelettes étaient bien conservés, et que l'une de ces sépultures, très large, aurait contenu quatre corps – deux adultes et deux enfants –, ainsi qu'un « flacon carré, entier, en verre bleuâtre », alors que dans d'autres on aurait recueilli de la « poterie rouge vernie » (pp. 182-183). Il n'a pu voir aucun de ces objets Dans ce cas, comme trop souvent, des fouilles attentives n'aboutissent qu'à des résultats décevants alors que des découvertes fortuites révèlent des faits et des objets intéressants dont il ne reste quasi rien de scientifiquement utilisable. Il est quand même utile d'avoir pu localiser une partie de ce qui a probablement été un assez grand cimetière.

10. *Aire-la-Ville. Creux ou Crest d'Anières.* (CNS 1300 Chancy, coord. approx. autour de 493.000/115.800, alt. env. 405 m). La littérature archéologique mentionne la découverte en ce lieu-dit (indiqué sur la commune de Bernex) d'un grand cimetière de l'époque romaine et du haut Moyen Age, mais sans donner de précision topographique suffisante.[78] M. P. Bertrand a attiré notre attention sur le fait qu'en réalité il s'agit du lieu-dit Sanières (selon la CNS) ou Aux Chanières (selon plan d'ensemble au 1 : 2500).

11. Cartigny. Emplacement probable d'une villa romaine. (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 490.200-700/114.550-700, alt. moy. 430 m). M. P. Bertrand [79] a émis l'hypothèse que le village – du type « en huit » – est établi sur l'emplacement d'une grande villa romaine, dont le quartier du temple occuperait « la région de la résidence romaine, puis du seigneur; la carte de 1710 l'atteste, elle marque de ce côté (au-dessus du nant des Crües) un ancien chemin appelé « tre la villa ». On le voit, son idée se fonde sur des arguments puisés dans l'organisation ancienne du village et dans la toponymie. Jusqu'ici l'archéologie n'a pas confirmé l'existence de murs de fondation romains dans la localité. Nos sondages rapides dans le temple, en automne 1966,[80] n'ont pas été poussés assez en profondeur pour que nous puissions dire s'il y avait des murs romains. Mais il y a de grandes chances pour que l'hypothèse de M. P. Bertrand soit proche de la vérité. L'existence d'un cimetière, dont plusieurs tombes ont été découvertes depuis le siècle dernier mais surtout en 1919 [81] et en 1923 [82], de part et d'autre de la route d'Aire-la-Ville, entre 600 m et 1300 m du centre du village, est déjà un indice de poids.

Souhaitons que les habitants de Cartigny nous signalent d'éventuels vestiges qui pourraient apparaître lors de travaux dans leur jardin ou sous leur maison. Ce n'est qu'à ce prix, en additionnant des observations de détail, qu'on pourra connaître la réalité et l'aspect de cette hypothétique villa.

12. Avusy. Sézegnin. Sur le Moulin. Cimetière antique. (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 490.425-500/111.150-200, alt. env. 440 m). A deux reprises L. Blondel avait signalé la découverte, au-dessus du moulin de Veigy et du vallon de la Laire, de sépultures qu'il avait datées de «la fin de l'époque romaine ou post-romaine.»[83] Or, au début de novembre 1972, nous fûmes informés par Mlle Louise Pernoud (Viry, Hte-Savoie), elle-même avertie par M. Paris, maraîcher à Veigy (Viry),[84] que l'exploitation de la gravière entre la route de Soral à Sézegnin et le moulin avait détruit des tombes en dalles de molasse et en tuiles. Nous nous sommes immédiatement rendus sur place avec M. Ch. Bonnet, Mlle Pernoud, M. Paris et son fils. C'est en enlevant au trax la terre végétale pour préparer l'avance de la machine que sont apparues des tombes en dalles de molasse, qui ont beaucoup souffert de cette opération brutale. M. Paris avait un peu dégagé l'une d'elles, que nous avons fouillée sommairement mais pas entièrement. Après entente avec le propriétaire de la gravière, M. R. Veit (Sable S. A.),[85] nous avons décidé d'entreprendre des fouilles aussi systématiques que possible vu le temps disponible. Placées sous la direction de M. Ch. Bonnet, avec la collaboration de Mlle Béatrice Privati, chef de chantier, et d'une équipe de dessinateurs et de fouilleurs, elles commencèrent en juin 1973 pour durer jusqu'en novembre[86]. Très vite il fut évident qu'on se trouvait en présence d'une vaste

Figure 10. Avuzy. Sézegnin. Sur le Moulin. Vue aérienne (par hélicoptère) de la partie du cimetière antique, automne 1973 (photo J.-B. Sevette).

nécropole, puisque cette première campagne mit au jour cent cinquante sépultures de divers types: tombes en dalles de molasse, en pleine terre, à entourage de cailloux, en caisson de bois (à en croire le résidu cendreux qui noircit les parois de la fosse), etc. L'orientation est très généralement est-ouest. Les squelettes sont, sauf de rares exceptions, dans un très pitoyable état. Ils sont toujours sur le dos, en position allongée. Il y a plusieurs cas de caisson de réduction, ou de remaniement d'un squelette pour installer un nouveau cadavre (figure 10).

Il n'y a que rarement du mobilier funéraire. Pourtant on a observé en place plusieurs boucles de ceinture du type le plus simple, des boucles et languettes de lanières de chaussure. La céramique n'est que très peu représentée, par des fragments.

La datation de ces sépultures n'est pas facile. Cependant les indices recueillis pendant cette première campagne amènent à penser que les tombes à dalles pourraient être du Bas-Empire ainsi que de l'époque dite « burgonde ». Si cela se confirmait, cela obligerait à revoir complètement l'attribution chronologique de la plupart des cimetières de la région genevoise. Nous n'en disons pas plus sur le cimetière de Sézegnin puisque les fouilles ont repris en juin 1974 et qu'il faut attendre plus de renseignements pour avoir une vue d'ensemble.[87] On peut se demander à quelle agglomération correspondait cet important cimetière. Rien ne permet de répondre à cette question dans l'état actuel de nos connaissances. Peut-être les photographies aériennes révéleront-elles la présence de vestiges d'habitations; à moins que le village de Sézegnin ne soit construit sur l'emplacement d'une agglomération antique.

13. Avusy. Sengy, hameau médiéval disparu. Nous avons, à propos de Challoux (Bernex), mentionné ce que le professeur L. Binz dit, dans son ouvrage sur le diocèse de Genève au Moyen Age,[88] de la disparition de hameaux à cause de la grande dépression économique et démographique. Le hameau de Sengy « disparaît des terriers du couvent de Saint-Victor entre 1343 et le milieu du XVe siècle ». D'après l'auteur, « l'emplacement de ce hameau de sept maisons en 1343 doit être cherché entre Sézegnin et Avusy». Rien ne subsiste du nom de Sengy sur les cartes actuelles. On pourrait imaginer que ce hameau se situait soit sur la légère élévation au centre du Creux du Loup, soit sur celle, moins nette du lieu dit Borda, à moins qu'il ait été plus proche de Sézegnin, sur le promontoire des Plantées.[89]

14. Chancy. Villa romaine (CNS 1300 Chancy, coord. env. 486.530-560/111.980-112.040, alt. 359 m). Le 19 février 1972, nous avons été averti par M. R. Lappert, architecte, que lors de terrassements effectués en vue de la construction d'une villa sur la parcelle 2719 appartenant à M. Ed. Forestier, sise au nord-ouest de la grande place herbeuse jouxtant le temple et l'ancienne école, la pelle mécanique avait fait apparaître des murs et des débris romains. Lors de notre visite sur place, le même jour, nous ne pûmes que constater l'étendue des dégâts. A part un segment de mur encore visible, il ne restait que de nombreux débris enlevés avec la terre, qu'on avait en grande partie déposée le long de la route de Valleiry[90]: nombreux fragments de *tegulae*, gros morceaux de mortier à chaux avec tuile pilée, fragments de plinthes en calcaire, plaque de marbre rouge, rares tessons.

Comme il ressortait de cet examen qu'on était certainement en présence des restes d'une *villa rustica* de bonne qualité, et comme il était prévu de construire sur la parcelle voisine (2533) une nouvelle école, nous avons confié à M. D. Paunier le soin de faire des sondages rapides à l'emplacement de celle-ci pour voir si de nouveaux murs apparaissaient. Nous extrayons du rapport de M. Paunier les lignes suivantes: « Le jeudi 13 avril, trois tranchées parallèles, orientées E-W distantes de 20 m et longues de 50 m environ, furent tracées de manière à couvrir toute la surface du terrain touché par la construction et recouper avec un angle favorable d'éventuelles fondations de murs antiques. Le samedi 15 avril, les tranchées furent ouvertes jusqu'à une profondeur moyenne de 1 m à l'aide d'une pelle mécanique munie d'une benne de 0,60 m de largeur. Les trois tranchées se révélèrent totalement vierges: pas le moindre tesson, pas la moindre *tegula*, si ce n'est de rares et minuscules fragments. Les travaux pour la construction de l'école pouvaient commencer avec la conscience tranquille des archéologues... ».[91]

Il résulte de ces constatations que l'ensemble des murs de fondation représentant, selon toute vraisemblance, une villa romaine, s'étend à cheval sur la route cantonale. Cela n'est pas contredit par les observations faites naguère et autrefois. En 1930, lors de l'élargissement du chemin de la Ruette (La Rue ou la Ruaz). L. Blondel [92] a repéré dans le talus à l'angle fait par ce chemin avec la route cantonale un mur romain parallèle à cette dernière et qui semble encore visible actuellement. En 1900, B. Reber signalait que « dans le jardin de M. Bouvier, à côté de la mairie, on a rencontré une construction très ancienne ». Il insiste sur la solidité des murs, cimentés au mortier à tuileaux pilés, et ajoute que « l'emplacement était presque totalement recouvert de grandes tuiles carrées..., de poteries et d'autres débris ».[93] M. Ed. Forestier a rapporté à M. D. Paunier que dans la cave de sa maison, sise en bordure nord de la route cantonale en face du chemin de la Ruette, il aurait repéré un vieux mur parallèle à la route.[94]

On peut ajouter que l'église médiévale, démolie en 1845, se trouvait à l'angle nord-ouest de la place et qu'on peut espérer que ses fondations subsistent encore sous l'immeuble existant.[95] Or on sait avec quelle constance les anciennes églises sont liées à des ruines romaines. Il est probable que la partie la plus septentrionale de la *villa rustica* de Chancy a disparu, détruite par l'érosion du Rhône qui a attaqué le talus de la terrasse. Le bas de celui-ci était, il y a quelques années, occupé par une couche de déblais riche en débris de l'époque romaine.[96]

15. Chancy. Passeiry. Tombes antiques. (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 488.270 - 310/ 113.100, alt. moy. 415 m). Averti par M. J. Raymondon nous nous sommes rendus avec M. Paunier, le 9 décembre 1972, sur le terrain de vignes situé à env. 270 m du hameau de Passeiry en direction WNW, et à quelque 230 m du mas d'Epagny. Les travaux de défoncement effectués à la machine avaient fait remonter en surface le gravier sous-jacent à l'humus et des dalles en molasse ainsi que les débris de squelettes provenant des tombes qui devaient s'y trouver. Il ne pouvait être question de procéder là à des fouilles. Il faut donc se contenter de mentionner l'existence de ce cimetière sur le replat du plateau et sur la pente orientée au sud-ouest. Ces sépultures, qui devaient être semblables aux tombes à dalles de molasse fouillées dans le vaste cimetière de Sézegnin (situé à 2 km 800 au sud-est),[97] doivent remonter au ve siècle pour continuer au cours du haut Moyen Age. Il est probable que c'est à ce cimetière que devait appartenir la tombe découverte en décembre 1909 et signalée dans le *Courrier de Genève* du 1er décembre 1909.[98] Nous reproduisons cette mention à la fois utile et décevante. « Une importante découverte vient d'être faite à Passeyry (*sic*), près de Chancy, dans la propriété de M. Dunant. Des ouvriers qui étaient occupés à défoncer un terrain pour la plantation d'une vigne, mirent à découvert un tombeau. Ils brisèrent le couvercle et aperçurent des squelettes admirablement conservés ainsi que plusieurs objets très intéressants. Ils continuèrent leurs fouilles et mirent au jour d'autres tombeaux. D'après son orientation, de l'est à l'ouest, on croit qu'il s'agit d'un cimetière mérovingien. Les tombeaux se trouvent à une profondeur d'environ un mètre cinquante à deux mètres. Des objets trouvés dans ces tombes ont été remis au régent de Chancy et à M. J. Jaillet, marchand de tableaux, rue de l'Hôtel-de-Ville, 11, où ils sont visibles. M. Piguet-Fages, conseiller administratif, a chargé M. Cartier de s'occuper de cette découverte.»[99]

Il est très regrettable que les objets du mobilier funéraire de cette tombe n'aient pas abouti au musée et que le journaliste n'ait pas été plus explicite à ce sujet.

On sait que Passeiry est aussi connu par la découverte en 1849 d'une sépulture de La Tène; malheureusement on n'en connaît pas la position topographique.[100]

D. Hors du canton

1. Ain (arr. de Gex, canton de Ferney-Voltaire)

a) Thoiry. Les Terrettes. Cimetière du haut Moyen Age (CNS 1300 Chancy, coord. approx. 499.600/121.900, alt. env. 445 m). Depuis 1968 le professeur Ch.-A. Baud, de la Faculté de Médecine de Genève, habitant Ferney-Voltaire, fouille avec une équipe d'étudiants un vaste cimetière du haut Moyen Age, sur un terrain que détruit rapidement une entreprise d'exploitation

du gravier, à 1 km de la frontière et à 400 m au nord de la route nationale 84 c. Il y a découvert jusqu'à présent cent trente sépultures (tombes à dalles ou en pleine terre, celles-ci parfois avec les restes d'un coffrage en bois carbonisé). Il y a recueilli du matériel intéressant (boucles de ceintures, plaque-boucle ajourée d'un type rare, agrafe à double crochet, bagues, etc.) mais la céramique est totalement absente. Il pense pouvoir dater – à titre provisoire – ce cimetière autour du VIIe siècle ap. J.-C.[101]

Les squelettes ont déjà fait l'objet d'une étude odontologique.[102]

b) Saint-Genis. Lieu-dit Sous-les-Vignes. Sépulture du haut Moyen Age. (CNS 1300 Chancy, coord. 490.350/121.630, alt. env. 435 m). En 1972 l'élargissement du chemin qui devait mener de Saint-Genis à la station d'épuration des eaux sur le Lion (affluent de l'Allondon) à 750 m au SSW de la localité et à 600 m de la frontière, a mis au jour une tombe en dalles de molasse avec couverture de même, dont le squelette a été détruit presque entièrement. Le mobilier funéraire consistait en une grande chaîne-gourmette en bronze d'où pendent trois clés; il s'agit du cas le plus méridional de ce type d'ornement, qui est caractéristique des Francs et se limite au Nord de la France et à l'Allemagne occidentale. Il date vraisemblablement du VIIe siècle.[103]

c) Prévessin (CNS 1280 Gex, coord. 495.300/123.980, alt. 455 m). A l'occasion de travaux de restauration dans cette église, des sondages ont mis en évidence des fondations anciennes. M. Ch. Bonnet, sollicité par les maires des communes de Prévessin et Moëns ainsi que par M. J.-P. Jouve, architecte en chef des monuments historiques, s'est rendu sur place avec M. G. Deuber pour en effectuer une analyse rapide (compte tenu de l'avancement des travaux). Il a identifié une église carolingienne ainsi que des substructions plus anciennes, non déterminables. Au XIe siècle la partie occidentale du bâtiment a été complètement transformée, et on reconnaît les fondations d'une abside semi-circulaire précédée d'une travée de chœur quadrangulaire. A la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle le chœur a de nouveau été modifié; de plan rectangulaire, il est voûté d'ogive.[104] Ces constatations sont d'une grande utilité pour la compréhension des monuments homologues dans le canton de Genève.

2. Haute-Savoie

a) L'occupation préhistorique du Salève. A l'occasion de l'assemblée de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie (23-25 juin 1973) et des excursions qui y étaient prévues, le bulletin de cette société, Helvetia Archaeologica, a publié un article de M. A. Gallay, professeur assistant, traitant entre autres du Salève à l'époque préromaine;[105] il a, à cette occasion, fait un rapide inventaire des matériaux conservés au Musée d'art et d'histoire, ce qui lui a permis d'apporter des éléments nouveaux à nos connaissances. On y voit que, à part l'occupation magdalénienne[106] et une faible fréquentation néolithique au pied de la montagne, c'est à l'âge du Bronze moyen que les hommes colonisent le Salève et surtout ses grottes. Il continue à en être de même au Bronze final (Hallstatt A et B). Par contre on constate, là comme dans la région de Genève, l'absence de tout indice de vie à l'époque hallstattienne.[107] Ce n'est guère qu'à partir de l'époque de La Tène finale que le Salève sera de nouveau fréquenté, surtout le sommet, à cause de l'exploitation des roches sidérolithiques gréseuses pour la sidérurgie. Quant au sommet du Petit-Salève (« Camp des Allobroges ») il a livré des matériaux à partir du Bronze ancien jusqu'à la fin de La Tène.[108]

b) Localisation inconnue. M. Edmond Chevalley de Genève, a publié[109] une partie des monnaies médiévales composant un ensemble d'environ soixante-dix, qui aurait été découvert « dans le département de la Haute-Savoie, proche de la frontière suisse », et qu'un marchand genevois aurait dispersé dès novembre 1971. Il s'agit de deniers d'argent de Conrad, évêque de Genève après 1019. Ces pièces sont issues de plusieurs coins. Souhaitons que l'appel de M. Chevalley aux autres acheteurs lui permette de prendre connaissance d'un plus grand nombre de ces monnaies, et surtout qu'il lui sera possible d'apprendre le lieu et les circonstances de cette intéressante trouvaille. Elle est à rapprocher de celle du Pas-de-l'Echelle (Etrembières, Haute-Savoie), publiée par A. Ladé en 1892, et qui comportait, parmi quelque 1200 pièces, plus de 1000 deniers de l'Evêché de Genève, et datant des environs de 1150.[110]

Notes

[1] Nous tenons à exprimer une fois de plus à M. Ch. Bonnet, au début de cette chronique, notre reconnaissance la plus vive pour le travail qu'il effectue avec une passion qui s'allie avec bonheur à la méthode la plus stricte.

[2] Adresse: Bureau cantonal d'archéologie. « Le Saugey », 1242 Satigny. tél. 53 16 34.

[3] MM. J. Pally, secrétaire général du Département et A. Harmann, directeur de l'aménagement du canton, ainsi que leurs collaborateurs, ont droit aussi à nos remerciements, tout comme M. J.-P. Dom, architecte, vice-président de la Commission des monuments et des sites et tous les membres de celle-ci. Remercions aussi nos collaborateurs habituels ou occasionnels: Mmes F. Plojoux et T. Stengelin, MM. G. Deuber et D. Burnand, dessinateurs; Mlles F. Hug et B. Privati, dessinatrices, et chefs de chantier: M. J.-B. Sevette, photographe; M. D. Paunier, doyen de la section classique du Collège Rousseau et archéologue, auquel nous confions les recherches relatives à l'époque romaine, ainsi que nos collaborateurs du Département d'anthropologie de l'Université, Mlle H. Kaufmann, chef de travaux et chargée de cours, Mmes C. de Haller et J. Wanner, secrétaires; Mlle H. Dœbeli et L. Chaix, assistants; G. Widmer et J. Elia, préparateurs. Enfin, nous redisons notre gratitude à M. J.-P. Wisard, géomètre au Cadastre qui, avec l'approbation de son directeur, effectue à chaque occasion les repérages de base et les relevés nécessaires.

[4] Nous avons publié dans notre *Chronique 1970-1971*, dans *Genava*, n.s., t. XX, 1972, p. 125, fig. 16, une photographie démonstrative (plan du « château » de la Pesse, Lully, Bernex).

[5] Nos deux collaborateurs ont donné un aperçu de leurs premiers résultats dans: D. PAUNIER et R. ITIÉ. *Quelques essais récents de photographie aérienne dans le canton de Genève*, dans *Archeologia, Document Archéologie aérienne*, 1973/1, pp. 28-31 (illustrations en noir et en couleurs).

[6] Rappel: nous situons les endroits en question par les coordonnées de la *Carte nationale suisse* (CNS) au 1:25 000, et par l'altitude au sol. – Abréviations: ASSP = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire (et d'Archéologie*, depuis 1968). – L. BLONDEL. *Genève*, 1946 = *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*. (Cahiers de Préhistoire et d'Archéologie, 3). Genève-Nyon 1946. – *Chronique 1964* = *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton de Genève en 1964*, dans *Genava*. – HA = *Helvetia Archaeologica, Bâle*. – IAS = *Indicateur d'Antiquités suisses – Anzeiger Schweizerischer Altertümer, Zurich*. – MDG = *Mémoires de la Soc. d'Hist. et d'Archéol. de Genève*. – R. MONTANDON, *Genève*, 1922 = *Genève, des origines aux invasions barbares*, 1922.

[7] CNS 1301 Genève.

[8] Nous remercions de leur compréhension la SEFTI, propriétaire de la parcelle et leurs architectes, MM. P. Fischer et J. Hildebrand. Nous savons gré à M. G. Torrenté, contremaître du chantier, de l'excellent accueil qu'il nous a toujours réservé; bien plus, en l'absence des archéologues il a récolté prudemment pour nous le matériel, tout en faisant d'utiles observations. Nous ne pensons pas que notre intervention ait retardé de plus d'une semaine les travaux de terrassement, alors qu'une fouille normale, dans ce terrain très complexe, aurait duré une année.

[9] L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, Genève, 1946, fig. 22, p. 57.

[10] *Tribune de Genève*, 1-2 juillet 1972.

[11] L. BLONDEL, *Chronique 1951 et 1952*, dans *Genava*, n.s., t. I, 1953, pp. 69-72.

[12] N. LAMBOGLIA, *Per una classificazione preliminare della ceramica campana*. Atti del Iº Congresso internaz. di Studi liguri, Bordighera 1950. Istituto internazionale di Studi liguri, Bordighera, 1952, p. 140.

[13] L. BLONDEL, *Les premiers vases d'importation romaine à Genève*, dans *Chronique 1938*, dans *Genava*, t. XVII, 1939, pp. 39-41.

[14] L. BLONDEL, *Genève*, 1946, p. 57, fig. 2.

[15] L. BLONDEL, *Chronique 1960-1961*, dans *Genava* n.s., t. IX, 1961, p. 22. Nous remercions M. A. Hubert, du Service du Vieux-Genève, d'avoir attiré notre attention sur cette découverte.

[16] Nous remercions M. A. Duckert de son information.

[17] L. BLONDEL, *Chronique 1958-1959*, dans *Genava*, n.s., t. VIII, 1960, p. 56.

[18] L. BLONDEL, *Chronique 1960-1961*, dans *Genava*, n.s., t. IX, 1961, p. 25.

[19] M.-R. SAUTER, *Chronique 1970-1971*, dans *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 92-95.

[20] CH. BONNET, *Genève médiévale. Les anciennes églises de la Madeleine*, dans *HA*, 1973-14, pp. 37, 39-40; *Genève, capitale burgonde*, dans *Archeologia*, nº 66, janvier 1974, pp. 12-17. – H.-R. SENNHAUSER, *L'église primitive et le haut Moyen Age en Suisse*, ibid., pp. 18-33 (Genève, p. 20).

[21] Au moment où nous rédigeons ces lignes (juillet 1974), la dernière campagne de fouilles s'est terminée. Elle a permis d'établir une séquence très serrée des premières manifestations funéraires et architecturales, du Bas-Empire au VIe siècle, la structure la plus remarquable en est ce que Ch. Bonnet interprète comme une *memoria*, au sud de l'abside de la plus petite église.

[22] Il ne saurait être question de rappeler tous les articles qui ont paru dans les journaux genevois au sujet de la démolition de la maison Caille et des problèmes de la place du Molard. Contentons-nous d'en signaler quelques uns, où s'expriment des opinions diverses. CH. VELLAS, *Ne touchez pas au*

Molard, demande le Groupement de défense de la place, dans *Tribune de Genève*, 29 janvier 1971. A. BEERLI, *Qui voudrait voir mourir le Molard? Journal de Genève*, 17 février 1971, p. 22. – L'opinion des promoteurs et de l'architecte, ainsi que diverses informations, dans le même quotidien, 21 mars 1972, p. 10. – A. CORBOZ, *Du Molard à la Corraterie, ou l'évidence de notre provincialisme*, dans *Journal de Genève, Samedi Littéraire*, 29 juillet 1972.

[23] E. BARDE, *En marge de l'histoire. Quartiers nouveaux, vieux souvenirs*. Genève, 1937, pp. 9-10. – Pour l'histoire de l'hôpital: M. NAVILLE, *Hôpital Butini, cent ans d'activité médicale, 1859-1969* (préface de Mme R. Boissier). Genève, 1963, 93 pp.

[24] L. BLONDEL, *Le cimetière de Plainpalais*. [Genève, 1959], p. 7: « un petit mur de traverse, destiné à diviser le carré consacré aux enfants en deux carrés longs, sera construit sur l'emplacement dont il s'agit » (celui où la tradition place la sépulture de Jean Calvin). Voir le plan au 1:1000 établi par L. Blondel; la sépulture d'enfant se situerait dans la prolongation de la limite entre les secteurs G et H.

[25] Y. MOTTIER, *Les Pierres du Niton, note sur quelques objets préhistoriques*, dans *Musées de Genève*, 14, n.s., 140, nov.-déc. 1973, pp. 22-26.

[26] B. REBER, *Zwei Bronzemesser von Mellingen und Genf*, dans *Indicateur d'Antiquité suisses*, 4 (1880-1883), 15, 2, 1882, pp. 262-264; *Quelques remarques à propos des Pierres à Nyton, à Genève, et des objets en bronze, trouvés à leur emplacement*, dans *Bull. de la Soc. préhistorique française*, 12, 1915, pp. 318-331.

[27] La littérature sur ce sujet est abondante. Contentons-nous de citer quelques publications. L'interprétation la plus radicale (exclusion absolue de la possibilité d'habitations sur pilotis sur l'eau) est exposée d'une manière quelque peu dogmatique dans O. PARET, *Le mythe des stations lacustres et les problèmes de la construction néolithique* (trad. A. Pougetoux). Paris, 1958; de manière plus scientifique dans: E. VOGT, PFAHLBAUSTUDIEN dans *Das Pfahlbauproblem. Monographien zur Ur-und Frühgeschichte der Schweiz*, Bd., 11, Bâle 1955, pp. 117-219. Nous avons discuté certains arguments: M.-R. SAUTER, *Quelques réflexions à propos du problème des palafittes*, dans *Genava*, n.s., t. VII, 1959, pp. 35-56 (à la p. 50, dans le tableau et p. 52, sous Versoix, il faut corriger les cotes d'altitude de 363-364 en 367-368 m; voir *Genava*, n.s., 12, 1964, p. 6, n. 4); et, d'une façon plus générale, le chapitre *Les premiers millénaires* dans *Histoire de Genève*, Toulouse et Lausanne, à paraître (1974).

[28] L. BLONDEL et A. LE ROYER, *Relevés des stations lacustres de Genève*, dans *Genava*, t. I, 1923, pp. 88-112.

[29] CH. BONNET, *Genève, capitale burgonde*, dans *Archeologia*, nº 66, janvier 1974, pp. 12-17 (St-Gervais, p. 17).

[30] M.-R. SAUTER, *Chronique 1964*, dans *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 8-11.

[31] *Tribune de Genève*, 20 décembre 1972, p. 13. – *Journal de Genève*, 21 décembre 1972, p. 10. – E. BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises*, 1937, p. 76.

[32] M.-R. SAUTER, *Chronique 1970-1971*, dans *Genava*, n.s., t. XX, 1972, p. 102.

Notre reconnaissance va au responsable de cette entreprise pleine d'embûches, M. A. Galeras, architecte, membre de la Commission des monuments et des sites, et à ses collaborateurs; à la maison Cuénod S.A. qui en a confié la réalisation à d'excellents techniciens, dont MM. Mouchet, et Romei, contremaître; au Service des parcs de la Ville de Genève qui, sous l'impulsion de son directeur, M. Charles Babel, membre de la Commission des monuments et des sites, et grâce entre autres aux arbres donnés généreusement par l'AGRAM, a réalisé un site attirant, à M. Cl. Lapaire, directeur du Musée d'art et d'histoire, qui a mis à disposition un de ses collaborateurs pour l'installation du petit musée. M. Ch. Bonnet et nous-mêmes avons eu un constant contact avec tous ceux qui ont ainsi participé à la réussite de cette entreprise exceptionnelle. Nous aurons à évoquer dans notre prochaine chronique l'inauguration de ce site, qui a eu lieu le 7 mai 1974.

[33] La clé de ce local peut être demandée à l'archéologue cantonal soussigné ou à M. Ch. Bonnet, archéologue cantonal adjoint (v.p. 383, n. 2). – Signalons qu'en nettoyant l'encadrement de la porte la date que portait le claveau (1572) a été effacée par erreur et qu'elle a été regravée de manière plus profonde que la date originelle. Sur cette date, voir P. BERTRAND, dans *Tribune de Genève*, 25 octobre 1973, p. 16.

[34] R. MONTANDON, Genève, 1922, p. 181, nº 278. – D. VIOLLIER, *Die Moor-und Seesiedelungen in der Westschweiz, XII Lac Léman*, dans *Pfahlbauten, 12. Bericht. Mitteil. d. Antiquarischen Gesellschaft Zürich*, Bd. XXX, Heft 7, 1930, p. 51.

[35] Nous remercions M. R. Beck de son information et de son don.

[36] G. FATIO, *Céligny commune genevoise et enclave en Pays de Vaud*. Céligny, 1949, plans, pp. 43, 45 et 304.

[37] Certes on a parlé d'un tumulus à Troinex. Nous pensons qu'il s'agit plutôt d'un monticule naturel, porteur d'un bloc erratique – la Pierre aux Dames – sculpté à l'époque romaine et au haut duquel se trouvaient des sépultures sans mobilier, indatables. R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 81 et 179, nº 255 (bibliographie). – L. BLONDEL, *L'ensemble mégalithique de la Pierre aux Dames à Troinex*, dans *Genava*, t. XXI, 1943, pp. 57-79. Nous espérons pouvoir revenir plus systématiquement sur ce problème. – En outre on aurait détruit un tumulus contenant plusieurs sépultures dans la propriété de Budé (Genève, Petit-Saconnex), mais on ne sait rien sur lui. L. BLONDEL, *Chronique 1958-1959*, dans *Genava*, n.s. t. VIII, 1960, p. 45. – Par ailleurs, dans le Pays de Gex il y aurait eu un tumulus (dé-

truit vers 1820-1830) à Pouilly (Saint-Genis, Ain), donc à proximité immédiate de la frontière. B. REBER, *Recherches archéologiques dans le territoire de l'ancien Evêché de Genève*, dans MDG, t. XXIII, 1888-1894, p. 318. C'est sans raison qu'il le date de l'âge du Fer. – R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 177, nº 288 (sur sa carte il l'attribue sans plus de fondement à l'époque de Hallstatt).

[38] Réalisées dans le cadre des travaux de sauvegarde de l'archéologie cantonale ces fouilles ont bénéficié aussi de l'apport financier et technique du Département d'anthropologie de l'Université. Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la découverte du tumulus ainsi qu'à autoriser et à faciliter les recherches. C'est le cas des autorités de la commune de Versoix – dont le Conseil municipal effectua une visite du chantier –, de M. E. Matthey, inspecteur cantonal du Service des forêts, chasse et pêche, et de M. M. Jacot, garde forestier, du professeur M. Golay, qui non seulement attira notre attention sur le site, mais qui offrit un soutien logistique apprécié à l'équipe des fouilleurs (cafeteria et local de dépôt à l'Observatoire), et de ses collaborateurs.

[39] Au moment d'écrire ces lignes (20 juillet 1974) les fouilles ont largement attaqué le tumulus, montrant que celui-ci a une organisation homogène et bien conservée. Un foyer a pu être localisé. Toutefois, les objets (tessons, silex atypiques) continuent à être rares et mal datables. Souhaitons que le centre du monument, encore intact, révélera au moins des éléments datables.

[40] L. BLONDEL, *Le retranchement de Mariamont sur Versoix*, dans *Genava*, t. XXI, 1943, pp. 80-90; complément dans *Chronique 1943*, dans *Genava*, t. XXII, 1944, p. 26. – M.-R. SAUTER, *Le retranchement de Mariamont (Versoix)*, dans *HA*, 4/1973-14, pp. 42-43.

[41] M. A. Brand a bien voulu se dessaisir de ces objets, ce dont nous le remercions.

[42] Rapport de M. D. Paunier, 1974, comme pour les extraits suivants.

[43] L'orthographe Courtille figure sur le Plan d'ensemble au 1:2500, feuille 5, Dardagny.

[44] L. BLONDEL, *Un prieuré inconnu: le temple de Malval*, dans *Genava*, n.s., t. XII, 1964, pp. 107-121 (fig. 9, p. 120).

[45] CH. BONNET, *L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance*, dans *Genava*, n.s., 21, 1973, pp. 5-107; *Le bourg d'Hermance et son église*, dans *HA*, 4/1973-14, pp. 44-47.

[46] Coord. 508.000/128.480, alt. 383 m.

[47] Il n'a pas été trouvé trace d'un sanctuaire en bois, alors qu'une bulle de 1247 donne l'autorisation à Aimon de Faucigny d'en construire une à Hermance.

[48] M.-R. SAUTER, *Chronique 1968 et 1969*, dans *Genava*, n.s., t. XVIII/1 1970, pp. 22-26; *Chronique 1970-1971*, dans *Genava*, n.s., t. XIX, 1972, pp. 111-113.

[49] Selon ED. BARDE, *Anciennes maisons de campagne genevoises*. Genève, 1937, p. 16, cette maison occupe l'emplacement où « s'élevait un hôpital construit à la fin du XVe siècle et qui subsista jusqu'au milieu du XVIIe siècle. L'un de ces bâtiments devint alors corps de garde; les autres, inutilisés, tombaient, semble-t-il, en ruines. Thomas Monin... les acheta à la fin du XVIIIe siècle et, sur d'anciennes substructions, fit construire... la maison qui a, depuis lors, subi certaines transformations... François-Isaac Mayor... se rendit acquéreur du fonds en 1847 ».

[50] Coord. appr. 507.900/128.640, alt. env. 375 m. Nous remercions M. Y.-P. Chliamovitch, qui a accepté avec beaucoup de bonne volonté que soient effectuées ces fouilles qui ont fait apparaître, entre autres, les restes d'une poterne et de deux archères remaniées plus tard. Une partie de ce segment de mur pourra être conservée à côté de l'immeuble qui doit se construire là.

[51] Il fut nécessaire de compléter le travail pendant deux semaines en 1974. Le temple étant monument classé et la restauration placée sous le contrôle de la Commission fédérale, les fouilles furent visitées par le président de celle-ci, le professeur A. Schmid, et deux de ses membres, le professeur R. Sennhauser et M. E. Martin; le conseiller fédéral H. Tschudi, chef du Département fédéral de l'intérieur, nous fit l'honneur d'une visite.

[52] L. BLONDEL, *Chronique 1922*, dans *Genava*, t. I, 1923, p. 84. – CH. BONNET, *L'église du prieuré de Russin*, dans *Genava*, n.s., t. XIX, 1971, pp. 77-78. – M.-R. SAUTER, *Chronique 1970-1971*, dans *Genava*, n.s., t. XX, 1972, p. 114.

[53] Rappelons qu'on a déjà trouvé à Jussy une épingle et une épée de la même époque, qui sont conservées au Musée d'art et d'histoire. R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 147, nº 193.

[54] L. BLONDEL et M.-R. SAUTER, *Chronique 1962-1963* dans *Genava*, n.s., t. XII, 1964, pp. 8-10. – CHR. DUNANT et M.-R. SAUTER, *La villa romaine de Cara (Presinge, Genève) et sa mosaïque*, dans *Genava*, n.s., t. XIII, 1965, pp. 19-47. Aux comparaisons faites par Mlle Chr. Dunant avec le motif à triangles en damier on peut ajouter un rectangle du registre qui encadre une grande mosaïque dans le Loiret. H. STERN, *Mosaïques de Pont-Chevron près Ouzouer-sur-Trézée (Loiret)*, dans *Gallia*, t. XXV, 1, 1967, pp. 49-65; elle correspond au nº 158 de son *Recueil général des mosaïques de la Gaule, I. Province de Belgique*. 3 vol., Paris, 1957-1963. ASSP, 51, 1964, pp. 118-119; 53, 1966/67, pp. 149-151. La mosaïque, détachée et fixée sur une plaque de ciment, est visible sous la galerie de la maison du Dr Choisy; elle a été classée en 1966 (nº 186).

[55] Rapport de M. D. Paunier, 3 décembre 1972. Nous remercions le Dr Choisy de sa compréhension active à l'égard de nos recherches.

[56] P. BERTRAND, *Tribune de Genève*, 21 février 1973, p. 17.

[57] *Tribune de Genève*, 23 août 1973, p. 15.

[58] Nos remerciements vont à M. et Mme M. Amberger dont l'intérêt pour l'archéologie régionale ne s'est jamais démenti depuis de longues années.

[59] Me Colin Martin (Lausanne), conservateur du Médaillier de Lausanne, a bien voulu examiner cette médaille et nous fournir l'identité du personnage.

[60] Ce type de pendeloque est en effet caractéristique de cette civilisation (ancien « Néolithique lacustre ancien » de P. Vouga). Voir P. VOUGA, *Le Néolithique lacustre ancien*, dans *Recueil de travaux... Faculté des Lettres, Université de Neuchâtel*, 17, 1934, pl. XVIII. – M.-R. SAUTER et A. GALLAY, *Les premières cultures d'origine méditerranéenne*, dans *Ur-und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, Bd. I, Bâle, 1969, p. 57, fig. 12. – La pendeloque ici décrite est figurée (avec l'indication erronée de Troinex) par A. GALLAY, *Les dolmens savoyards. Le Salève (Haute-Savoie)*, dans *HA*, 3/1973, 14, fig. p. 56, no 10.

[61] Nous rendons hommage à l'esprit de compréhension des représentants de la banque et de l'entreprise Rezzonico, ainsi que de l'architecte, M. A. Bordigoni.

[62] Cette surveillance a été assurée par MM. Lombard et Vincenti, étudiants, que nous remercions de leur collaboration.

[63] Les observations et les relevés ont été réalisés par MM. Ch. Bonnet, G. Deuber, L. Chaix et S. Aeschlimann. Nous avons bénéficié des lumières de M. G. Amberger, géologue cantonal. Nous remercions les architectes, MM. C. Baumann et P. Collin, ainsi que M. Cl. Duchêne, propriétaire, pour leur obligeance.

[64] On a aussi trouvé dans le cailloutis un fer à cheval aux dimensions plutôt petites.

[65] Voir à ce sujet: J.-P. CLERC et CH. HUSSY, *La commune d'Onex, un exemple de déversement urbain en périphérie*, dans *Le Globe, Bull. et Mém. Société de Géographie de Genève*, t. 113, 1973, pp. 34-71.

[66] J. L. dans *Tribune de Genève*, 20 décembre 1973, p. 14.

[67] Il disposait d'une équipe de 7 à 9 personnes, dont Mme T. Stengelin, dessinatrice, et des fouilleurs bénévoles, pour la plupart des collégiens.

[68] Cf. M.-R. Sauter, *Chronique 1968 et 1969* dans *Genava*, n.s., t. XVIII/t. XXII, pp. 30-32 et *Chronique 1970 et 1971*, dans *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 117-121.

[69] D. PAUNIER, *Une inscription lapidaire dédiée à la foudre trouvée à Bernex*, dans *Genava*, n.s., t. XXI, 1973, pp. 289-295.

[70] M.-R. SAUTER, *Chronique archéologique 1970-1971*, dans *Genava*, n.s., t. XX, 1972, pp. 119 et 121.

[71] M. Ch. Rossi, qui avait participé aux premières fouilles de Bernex, où il habite, a découvert cette pierre – dont seul le dos irrégulier affleurait du sol – en mai 1972 dans une partie qui n'avait pas été fouillée et qui allait être détruite du fait d'un terrassement. Nous lui disons notre reconnaissance.

[72] *Tribune de Genève*, 4 février 1970, p. 3.

[73] L. BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire* (1378-1450), dans MDG, t. XLVI, 1973, p. 64.

[74] L'emplacement de cette église disparue se trouve sur une parcelle appartenant à M. Léon Charrière, au sud de la même route mais à l'est de l'amorce du chemin du Glas (coord. 494.550/113.500, alt. env. 424 m).

[75] Voir par ex. *Tribune de Genève*, 19 octobre 1971, 22-23 avril 1972, 15 juin 1972 et 21-23 avril 1973. Dans ce dernier article P. BERTRAND cite un cas analogue, mais historiquement attesté, celui des cloches de Neydens (Haute-Savoie); *La Suisse*, 22 avril 1972.

[76] La direction de l'établissement d'Aigues-Vertes et son chef jardinier ont droit à nos remerciements pour avoir autorisé notre fouille de sauvetage.

[77] B. REBER, *Recherches archéologiques à Genève et aux environs*. Genève, 1901, pp. 181-187.

[78] Bibliographie complète dans R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 167, no 113.

[79] P. BERTRAND, *Tribune de Genève*, 30 décembre 1971, p. 11.

[80] M.-R. SAUTER, *Chronique 1965, 1966 et 1967*, dans *Genava*, n.s., t. XVII, 1969, pp. 22-27.

[81] P. CAILLER et H. BACHOFEN, *Cimetière antique de Cartigny, fouilles au lieu-dit « Vorpillaz »*, dans *Genava*, 2, 1924, pp. 94-98, (bibliographie des trouvailles anciennes). Tombes en pleine terre dont l'une était recouverte de tuiles et de grosses briques, du IIIe siècle ap. J.-C. (sans compter une sépulture néolithique).

[82] L. BLONDEL, *Chronique 1923, ibidem*, pp. 92-93. Tombes à dalles de grès, sans mobilier, attribuées au IVe siècle et au haut Moyen Age.

[83] L. BLONDEL, *Chronique 1934*, dans *Genava*, t. XIII, 1935, p. 52; *Chronique 1960-1961* dans *Genava*, n.s., t. IX, 1961, pp. 12-13.

[84] Nous rendons hommage à l'esprit d'observation de M. Paris, que son intérêt pour l'archéologie a rendu sensible aux destructions signalées, et à l'amabilité de Mlle L. Pernoud, qui nous a rendu le grand service en nous avertissant de ce qui se passait sur le territoire genevois voisin de sa commune. Nous avons été informé par Mme Delachambre, de Malagny (Viry), que son père avait vu des tombes en 1895 et lui avait dit qu'il devait y avoir là tout un cimetière.

[85] Nous sommes reconnaissants à M. R. Veit de la compréhension dont il a fait preuve en combinant les intérêts de son entreprise, pressée par la nécessité de livrer l'excellent matériau que fournit cette gravière, avec les impératifs de l'archéologie.

[86] *Tribune de Genève*, 27-28 et 29 août 1973 (enquête de J. C. Mayor sur l'archéologie genevoise, avec de nombreuses références à notre cimetière). *Journal de Genève*, 12 octobre 1973

[87] Au moment de la rédaction de ces lignes (fin juillet 1974), la deuxième campagne de fouilles bat son plein: il a été enregistré environ 215 tombes en tout.

[88] L. BINZ, *op. cit.*, 1973, p. 64. Pour Sengy, v. P. BERTRAND, *Tribune de Genève*, 6-7 avril 1973, p. 17.

[89] CNS 1300 Chancy, coord. approx. 489.015/111·860, alt. 404 m. Borda, 488.630/111.790, alt. 396 m. Plantées, 488.700/111.500, alt. 413 m.

[90] Ces dépôts sont situés d'une part sous le bord sud-ouest de cette route (coord. approx. 487.550/111.500) et d'autre part des deux côtés de la même route, plus loin en direction du pont sur la Laire (coord. approx. 486.675/111.225).

[91] Nous remercions vivement MM. R. Lappert et R. Siebold, architectes, et MM. P. et C. Dériaz, ingénieurs, qui ont aimablement mis leurs documents à notre disposition.

[92] L. BLONDEL, *Chronique 1930*, dans *Genava*, t. IX, 1931, p. 379.

[94] Plan cadastral 8, immeuble n° 43.

[95] Plan cadastral 8, parcelle n° 1627, immeuble n° 37. – TH. CLAPARÈDE, *Notes sur l'ancien temple de Chancy et sur les inhumations dans les églises de campagne*, dans MDG, t. XV, 1865, pp. 293-295. – P. B[ERTRAND], *Tribune de Genève*, 4 avril 1972, p. 17, a publié un plan de Chancy au début du XVIIIe siècle, où figure l'ancien temple.

[96] On sait que cette érosion continue et qu'elle pose de graves problèmes au village actuel, dont les maisons dominant le Rhône sont menacées par des glissements de terrain.

[97] V. p. 379.

[98] Et non 1er novembre 1909 comme indiqué par erreur dans P. CAILLER et H. BACHOFEN dans *IAS*, N.F., 24, 1922, p. 25, n. 12.

[99] Les objets dont il est question ne se trouvent pas au musée.

[100] D. VIOLLIER, *Les sépultures du second âge du Fer sur le Plateau suisse*. Genève, 1916, p. 123 (le nom de la localité Passeirez doit être corrigé). – R. MONTANDON, *Genève*, 1922, p. 176, n° 220.

[101] M. LE GLAY, *Information archéologique. Circonscription de Rhône-Alpes*, dans *Gallia*, t. XXIX, 1971, p. 410. Sur la base des fouilles subséquentes on doit corriger la datation indiquée là (IVe siècle).

[102] J. LABHARDT, *Caractères dentaires non métriques d'une population du haut Moyen Age (Ain, France)*, dans Archives suisses d'Anthropologie générale, t. XXXVIII, 1974 (à paraître).

[103] Nous remercions le professeur Ch.-A. Baud pour nous avoir donné, avec l'autorisation de les mentionner, les informations nécessaires sur ces deux découvertes gessiennes, dont la seconde surtout intéresse au premier chef notre région.

[104] Nous devons ces renseignements à M. Ch. Bonnet, que nous remercions.

[105] A. GALLAY, *Les dolmens savoyards. Le Salève (Haute-Savoie)*, dans *HA*, 3/1974 – 14, pp. 51-58.

[106] M.-R. SAUTER, *Les Magdaléniens de Veyrier*, dans *HA*, *ibid.* pp. 48-50.

[107] M.-R. SAUTER, *Les premiers millénaires*, dans *Histoire de Genève*, Toulouse-Lausanne, 1974 (à paraître). Nous avons, dans ce rapide survol de la préhistoire et de la protohistoire de la cité de Genève (avec des allusions relatives à des trouvailles du reste du canton), évoqué le problème de ce « silence hallstattien », long d'un demi-millénaire et qui est difficile à expliquer.

[108] M.-R. SAUTER, *La préhistoire*, dans *Histoire de la Savoie*, Toulouse, 1973, p. 54.

[109] ED. CHEVALLEY, *Une trouvaille de deniers de Conrad, évêque de Genève*, dans *Gazette numismatique suisse*, 23, 1973, cahier 89, pp. 19-20.

[110] AUG. LADÉ, *Le trésor du Pas-de-l'Echelle*, communication provisoire, dans *Bull. suisse de numismatique*, 11, 1892, pp. 46-59; *Le trésor du Pas-de-l'Echelle*, dans *Revue suisse de numismatique*, 3, 1893, pp. 291-339; 4, 1894, pp. 5-19 et 279-344; *Le trésor du Pas-de-l'Echelle, contribution à l'histoire monétaire de l'Evêché de Genève*, Genève, 1895.